



Revue archéologique de l'Est

**Tome 62 | 2013
n° 185**

L'occupation funéraire au début du second Âge du Fer dans le Sud-Châlonnais : autour de la tombe aristocratique de Moncetz-Longevas *La Commune* (Marne)

Régis Issenmann, Laurence Le Clézio, Jérôme Brenot, Émilie Dubreucq, Bernard Lambot, Sabrina Save et Élodie Wermuth



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/7588>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2013
Pagination : 53-88
ISBN : 978-2-915544-24-4
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Régis Issenmann, Laurence Le Clézio, Jérôme Brenot, Émilie Dubreucq, Bernard Lambot, Sabrina Save et Élodie Wermuth, « L'occupation funéraire au début du second Âge du Fer dans le Sud-Châlonnais : autour de la tombe aristocratique de Moncetz-Longevas *La Commune* (Marne) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 62 | 2013, mis en ligne le 12 décembre 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/7588>

L'OCCUPATION FUNÉRAIRE AU DÉBUT DU SECOND ÂGE DU FER DANS LE SUD-CHÂLONNAIS AUTOUR DE LA TOMBE ARISTOCRATIQUE DE MONCETZ-LONGEVAS LA COMMUNE (MARNE)

Régis ISSENMANN*, Laurence LE CLÉZIO* *dir.*, Jérôme BRENOT*, Émilie DUBREUCQ**,
Bernard LAMBOT***, avec la coll. de Sabrina SAVE**** et Élodie WERMUTH*

Mots-clés *Funéraire, Marne, La Tène, tombe aristocratique, tombe à char, Blockbau, dépôt alimentaire, céramique peinte.*

Keywords *Funerary, Marne, La Tène, nobleman's tomb, chariot tomb, Blockbau, food deposit, painted ceramics.*

Schlagwörter *Bestattungssitten, Marne, Latène, Fürstengrab, Wagengrab, Blockbau, Speisebeigaben, bemalte Keramik.*

Résumé *Un diagnostic archéologique, réalisé en 2009 par l'Inrap, sur la commune de Moncetz-Longevas (Marne), a permis de mettre en évidence des vestiges liés à une occupation protohistorique. La présence d'une sépulture ceinte d'un fossé circulaire a motivé la prescription d'une fouille archéologique, réalisée par le bureau d'études Éveha au début de l'année 2010.*

L'opération archéologique a mis en évidence une sépulture à chambre funéraire, dont l'architecture est en Blockbau, située au centre d'un enclos circulaire de 13 m de diamètre. L'étude stratigraphique relative à ce dernier a permis d'identifier la présence originelle d'un tertre qui coiffait la sépulture. Quelques restes osseux humains étaient répartis de façon éparse au sein de la chambre funéraire. Seuls deux os ont été découverts en position primaire; leur observation a permis d'envisager la position du défunt. La majorité du mobilier céramique correspond aux vases d'accompagnement découverts pour l'essentiel en position primaire. Aucune trace de la présence d'un char n'a été décelée mais de maigres indices interdisent d'écarter totalement l'hypothèse d'une telle présence. Dans un contexte archéologique dense, daté de la transition Hallstatt final – La Tène ancienne (V^e et IV^e siècles avant notre ère), le défunt de la tombe de Moncetz semble d'un statut social élevé, même si l'on rejette l'idée de la présence originelle d'un char. Cette tombe constituerait alors l'exemple le plus remarquable et le plus prestigieux des tombes simples de la culture Aisne-Marne.

Parallèlement, il est ici l'occasion d'effectuer un tour d'horizon des apports récents des campagnes de prospection aérienne dans ce secteur de la Champagne.

Abstract *A diagnosis survey carried out in 2009 by Inrap in the municipality of Moncetz-Longevas (Marne) revealed remains linked to a protohistoric occupation. A grave found within a ring trench triggered an excavation by Éveha at the start of 2010.*

The operation revealed a chamber tomb built using the Blockbau construction technique, situated at the centre of a circular enclosure 13 m in diameter. A stratigraphic study identified the original presence of a mound over the chamber. Only two bones were found in a primary position but this was enough to deduce the position of the deceased. Most of the ceramic goods were burial vases discovered in their original position. There was no trace of a chariot but a few traces suggest this hypothesis cannot be fully excluded. Situated in an archaeological context that ranges from the final Hallstatt transition to the early La Tène (5th–6th c. BC), the deceased in Moncetz seems to have been of high rank even without the presence of a chariot. It would thus be the most notable and prestigious of the simple tombs in the Aisne-Marne culture.

This is also the opportunity to carry out a survey of recent findings resulting from aerial exploration in this area of the Champagne.

* Éveha, regis.issenmann@eveha.fr; laurence.leclezio@eveha.fr; jerome.brenot@eveha.fr; elodie.wermuth@eveha.fr

** UMR 5608-TRACES, emiliedubreucq@yahoo.fr

*** 1 rue des Acacias, 60150 Machemont, lambotdacy@wanadoo.fr

**** SARL Amélie, études environnementales & archéologiques, save@ameliefrence.com

Zusammenfassung Bei einer 2009 in der Gemeinde Moncetz-Longevas (Département Marne) vom Inrap durchgeführten archäologischen Diagnose wurden Reste frühgeschichtlicher Siedlungsspuren nachgewiesen. Nach der Entdeckung einer von einem Ringgraben umgebenen Grabstätte wurde bei dem Archäologiebüro Éveha Anfang 2010 eine Grabung in Auftrag gegeben.

Bei der Operation wurde in der Mitte einer kreisrunden Umfriedung mit einem Durchmesser von 13 m ein Grab mit Grabkammer in Blockbautechnik freigelegt. Die stratigraphische Studie ergab, dass das Grab ursprünglich von einem Tumulus bedeckt war. In der Grabkammer lagen verstreut menschliche Skelettreste. Nur zwei Knochen wurden in ihrer ursprünglichen Position gefunden, sie ermöglichten es Rückschlüsse auf die Lage des Toten zu ziehen. Das Keramikmobiliar entspricht mehrheitlich den Geschirrbeigaben, die sich im Wesentlichen in ihrer ursprünglichen Position befanden. Zwar wurden keine Wagenreste nachgewiesen, doch ein paar magere Indizien lassen auch nicht ausschließen, dass ein solcher existiert hat. Die Grabkammer von Moncetz wurde in einem dichten archäologischen Kontext am Übergang von der SpätHallstatt- zur Frühlatènezeit (5. und 4. Jh. v. Chr.) entdeckt. Selbst wenn man die Hypothese der Existenz eines Wagens nicht gelten lässt, ist erkennbar, dass der Verstorbene einen gehobenen sozialen Status innehatte. Dieses Grab stellt das bemerkenswerteste und prunkvollste Beispiel der Einzelgräber der Aisne-Marne-Kultur dar.

Parallel bietet sich hier die Gelegenheit, einen Überblick der neueren Beiträge der Luftprospektionen in der Champagne zu geben.

Suite au projet d'aménagement d'un giratoire mené par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, une équipe de l'Inrap dirigée par Alexandre Burgevin a réalisé un diagnostic archéologique, courant mai 2009, sur une superficie de 4,5 hectares (BURGEVIN *et alii*, 2009). Celui-ci a révélé la présence de vestiges du Hallstatt final à l'ère industrielle. La découverte d'une occupation protohistorique, signalée par la présence d'une sépulture ceinte d'un fossé circulaire, a motivé la prescription d'une fouille archéologique sur une superficie de 1 000 m². Cette opération a été réalisée par une équipe d'Éveha dirigée par Régis Issenmann, du 15 mars au 9 avril 2010.

La commune de Moncetz-Longevas est localisée dans le département de la Marne, à environ 10 km au sud-est de Châlons-en-Champagne (fig. 1). On se situe ici au cœur de la Champagne crayeuse, ensemble géographique formant un vaste plateau aride dont le substrat est essentiellement constitué de calcaire du Crétacé. L'emprise de fouille, située au lieu-dit *La Commune*, est implantée en fond de vallée, sur la rive nord-est, à environ 1,5 km du lit de la Marne. Le sous-sol y est constitué de limons correspondant au couloir fluvial marquant l'extension de la zone inondable pour la crue séculaire (Fz d'après la carte géologique du BRGM au 1/50 000; Châlons-sur-Marne, 189).

Les dimensions et la morphologie de la tombe en surface de décapage évoquent celles d'une tombe à char. Ce type de sépulture, qui participe aux pratiques funéraires en usage à l'Âge du Fer dans le domaine Aisne-Marne, est exclusivement réservé à une élite sociale et cristallise l'implantation des vastes nécropoles en polarisant les tombes de plus faible rang social.

Richement documenté par les campagnes de prospection aérienne de ces dernières décennies, ce type de monument ne demeure que rarement fouillé par les méthodes modernes dans le sud-châlonnais, car peu rencontré dans le cadre de l'archéologie préventive. L'intérêt de la présente étude en est alors renforcé; elle s'attachera donc à décrire de façon exhaustive l'ensemble des caractéristiques qui définissent la sépulture, afin de la confronter au riche corpus funéraire inventorié dans la région.

I. LES STRUCTURES FUNÉRAIRES

L'ensemble funéraire est constitué de deux principales structures : un enclos circulaire et la tombe elle-même (fig. 2). L'aspect effilé de l'emprise, dû à la nature de l'aménagement (une voie de circulation), n'a pas permis de percevoir l'enclos dans son intégralité. Hormis cet ensemble, aucune excavation ancienne n'a été mise au jour (fig. 3).

I.1. L'ENCLOS CIRCULAIRE

D'un diamètre estimé à 13 m, il est constitué d'un unique fossé apparemment ininterrompu, oscillant entre 23 et 73 cm de largeur, et entre 8 et 21 cm de profondeur, sous un niveau de sol actuel d'environ 48 cm (fig. 4).

Faiblement ancré au sol, l'enclos présente ainsi un profil et un plan irréguliers. Au sein des différents sondages effectués, les disparités observées permettent de supposer que cette tâche n'a pas relevé d'une action « spécialisée », mais a, au contraire, probablement été réalisée par plusieurs personnes, éventuellement la famille du défunt, comme cela a été proposé pour le creusement des enclos de la nécropole de Somme-Tourbe « La Voie d'Hans » (LAMBOT, 2006). Le mobilier qu'il contient, rare et souvent isolé, se compose de fragments de céramique de factures protohistorique et antique en position secondaire.

Tronqué dans sa partie nord-orientale par les limites d'emprise, l'enclos n'a pu être reconnu que partiellement; toutefois, il est peu probable qu'il soit pourvu d'une ouverture, tant la partie manquante est infime.

L'enclos ayant été décapé sur toute la largeur de l'emprise lors du diagnostic, l'aménagement de bermes « en croix décalée », destinées à favoriser les observations stratigraphiques, n'a pu être mis en place. Cependant, bien que largement excentrée, la coupe formée par ladite limite d'emprise a pu être utilisée afin de statuer sur la présence d'un tertre funéraire, lié au signalement de la tombe en surface.

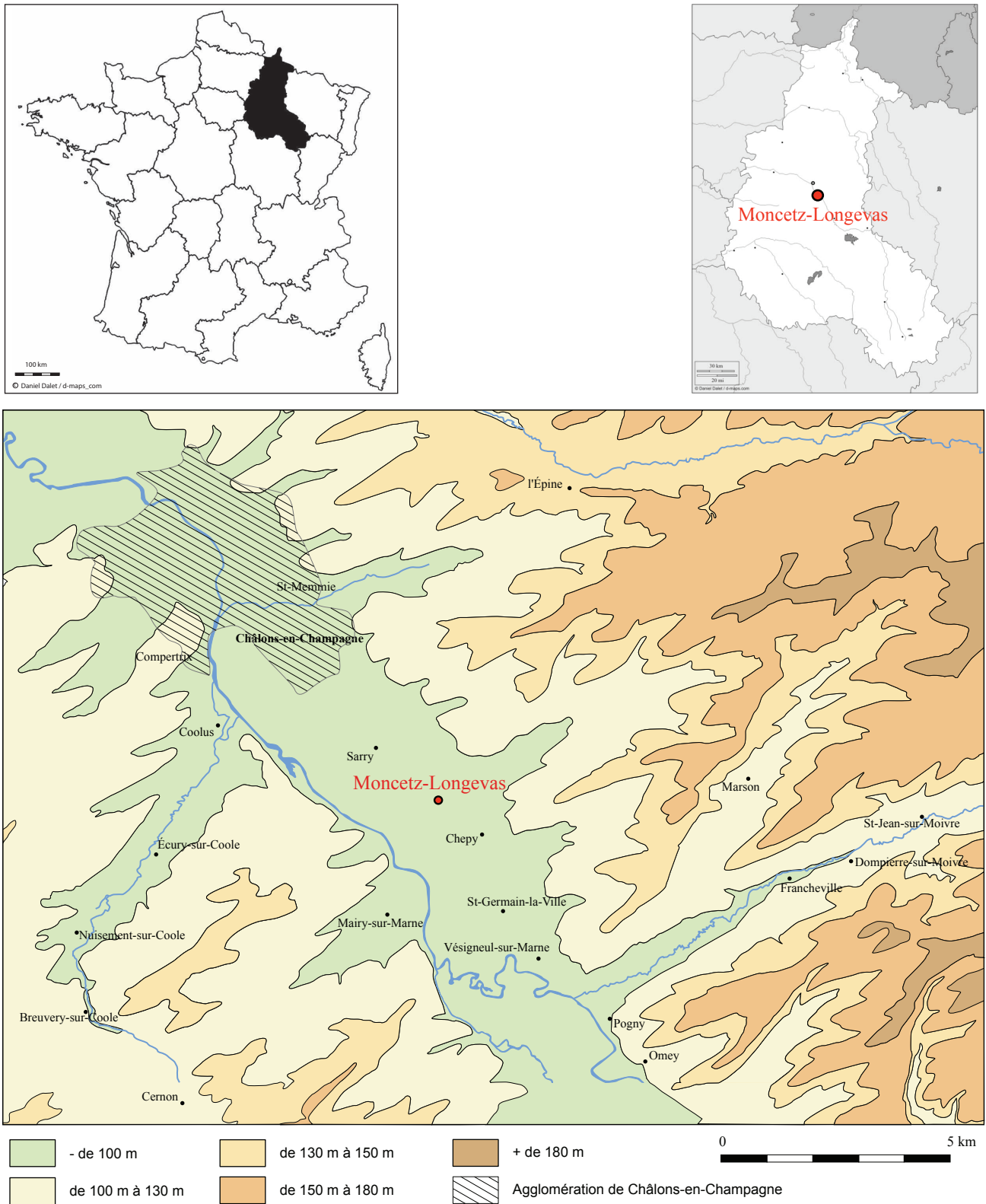


Fig. 1. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Carte de localisation (© DAO : A. Marty, Éveha).

Fig. 2. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Plan général de l'emprise de fouille (© DAO : L. Le Clézio, Éveha).

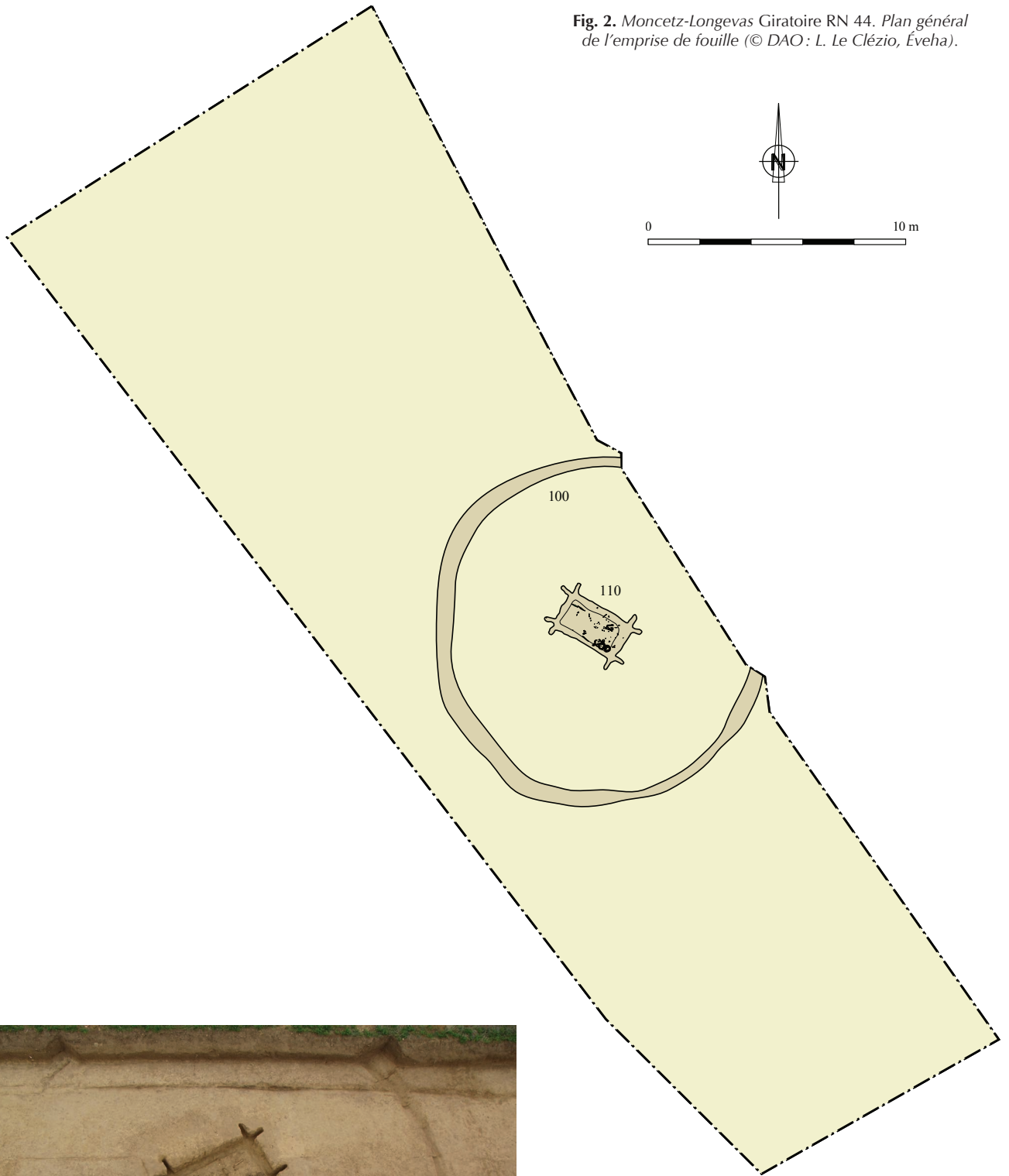


Fig. 3. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Cliché aérien de la tombe et de l'enclos (© cliché : R. Issenmann, Éveha).

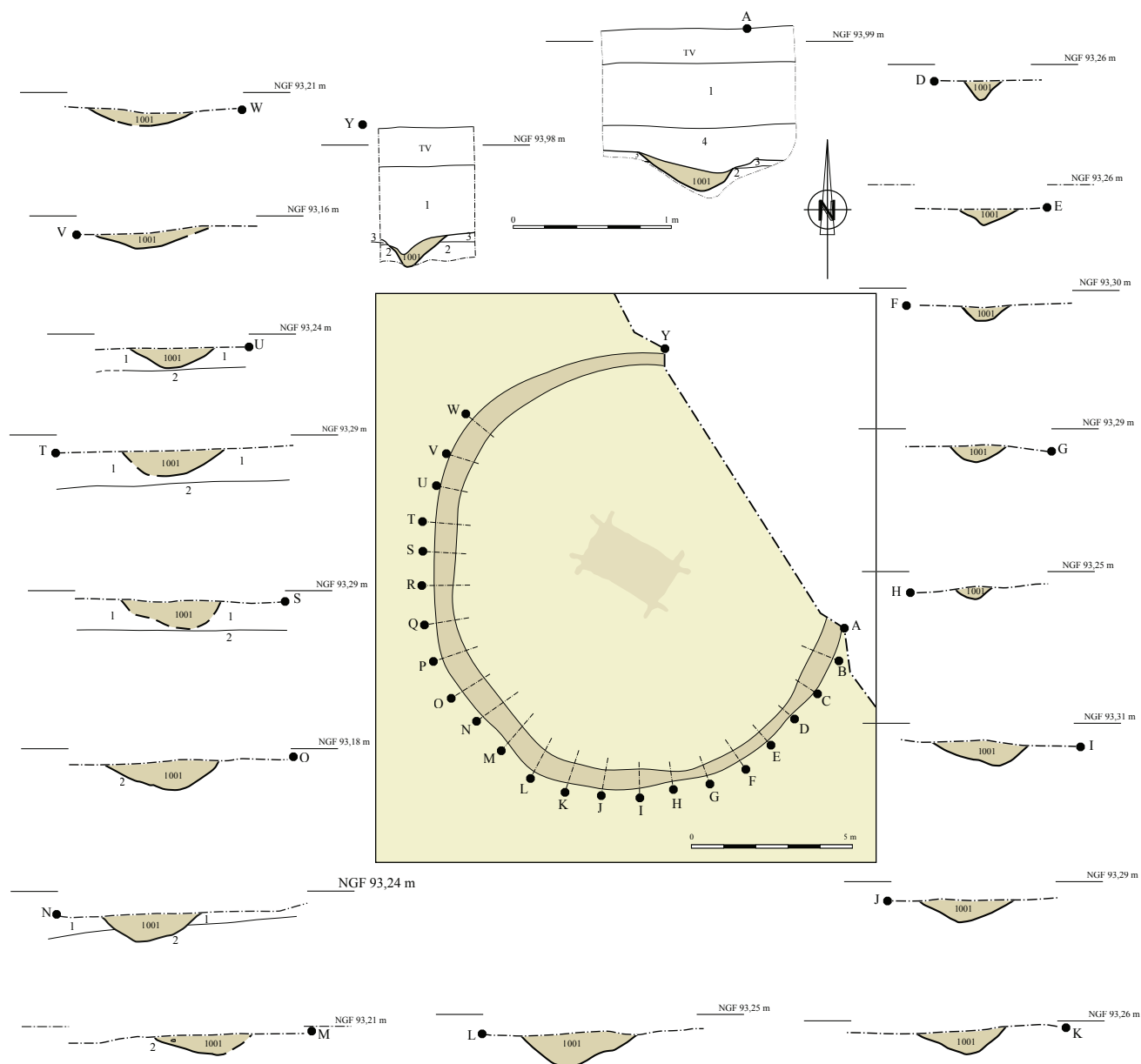


Fig. 4. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Profils stratigraphiques du fossé d'enclos (© DAO : L. Le Clézio, Éveha).

I.2. LE TERTRE FUNÉRAIRE

Une coupe réalisée à la faveur d'une berme, qui s'étend de part et d'autre de l'enclos, a permis d'étudier la séquence stratigraphique de l'ensemble funéraire. Un faisceau d'observations indique que le micro-relief du site résulte de l'édification d'un tertre en terre inscrit dans l'aire funéraire (fig. 5 et 6).

La tombe est située sur un relief naturel en bordure de la plaine alluviale de la Marne. Sa position altimétrique la met à l'abri des inondations actuelles, mais l'étude des formations sédimentaires indique la présence de nappes alluviales qui se développent sur le substrat crayeux (MÉGNIEU, VILLALARD, 1977). Le substrat du site, dont le toit correspond à la surface de décapage, est composé de limons sablo-

graveleux jaunâtres (US 2), enrichis au sommet en matière organique, dont les éléments sont essentiellement des clastes carbonatés plus ou moins arrondis. Ils correspondent à la nappe alluviale signalée en Fx sur la carte géologique et reposent sur des niveaux crayeux très altérés, en poches résiduelles, observés à la faveur des creusements du fossé. À l'interface de ce substrat et des niveaux supérieurs, plusieurs clastes calcaires centimétriques, anguleux et disposés à plat, s'alignent sub-horizontalement (US 3). Cette unité est interrompue au niveau du fossé.

Le substrat est recouvert d'une strate argilo-limoneuse organique (US 1), incluant de nombreux graviers calcaires, dont la partie supérieure correspond à l'horizon de labours (terre végétale). L'épaisseur de cette strate est maximale (90 cm) au centre de la coupe et diminue progressivement

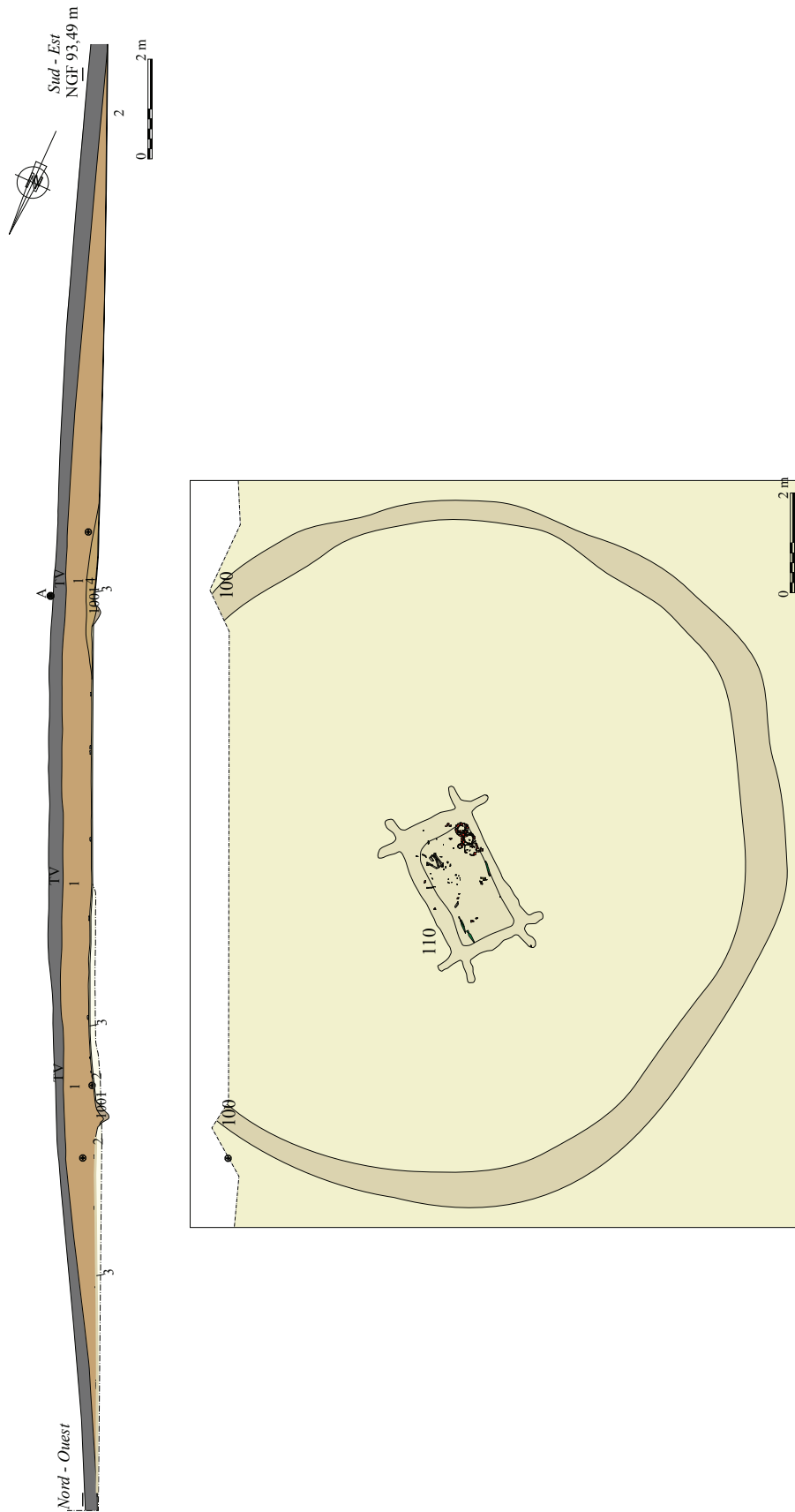


Fig. 5. Monceiz-Longevas Giratoire RN 44. Profil stratigraphique de la limite d'emprise permettant d'évaluer la présence originelle d'un terre funéraire (© DAO : L. Le Clézio, Éveha).

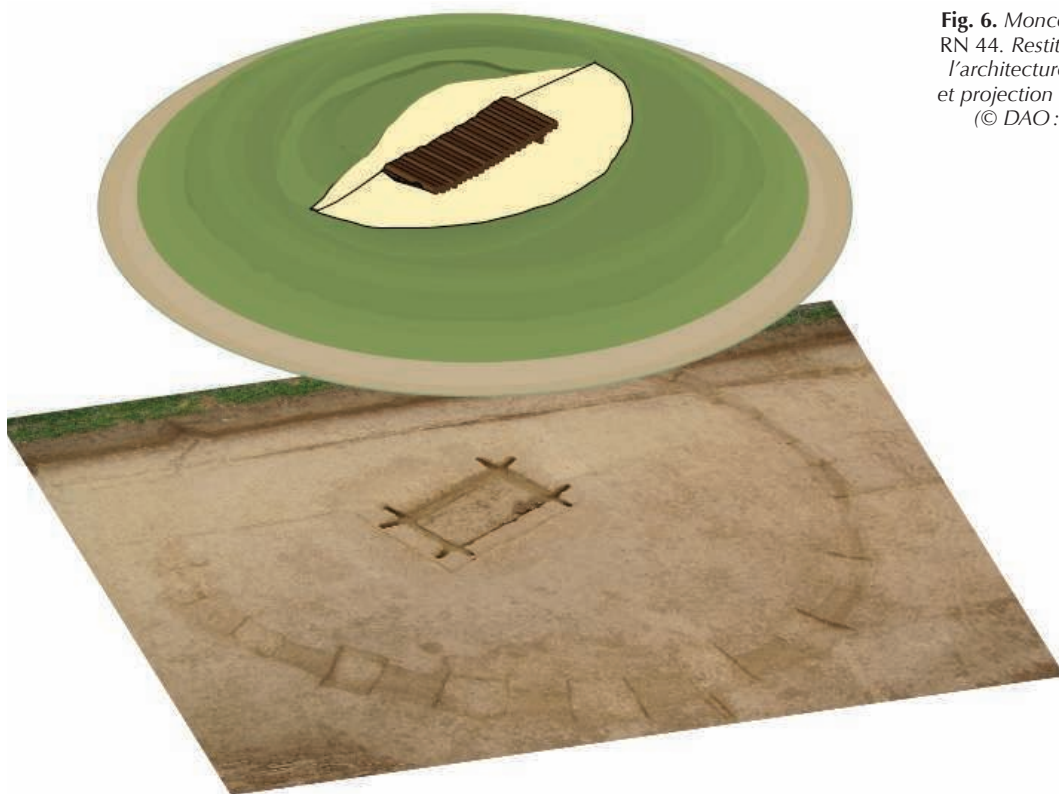


Fig. 6. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Restitution hypothétique de l'architecture funéraire de surface et projection sur l'emprise de fouille (© DAO : C. Driard, Éveha).

(40 cm) sur ses bords. Aux extrémités de celle-ci, l'horizon de labours est directement développé sur le substrat alluvial. Le relief topographique ainsi observé se calque exactement sur l'espace funéraire.

Trois éléments stratigraphiques plaident en faveur d'un tertre en terre : (i) la présence d'un paléosol, matérialisé par une paléosurface, interrompue au niveau des fossés, avec des éléments disposés à plat sur un ancien horizon A ; (ii) un recouvrement de cette paléosurface par une strate organique (sol remanié) sous laquelle les vestiges apparaissent ; (iii) une topographie actuelle héritée de ce relief artificiel et qui a d'abord subi les effets de l'érosion naturelle par déposition des matériaux du tertre en dehors de l'emprise de l'enclos, démantèlement accentué par les effets tardifs des labours.

La topographie actuelle résulte donc d'un paléo-relief naturel accentué par l'accumulation de matériaux sur le sommet de la butte, probablement issus de l'extraction locale des limons organiques autour de l'enclos. Une telle hypothèse est confirmée sur d'autres sites, où l'étude des terres sombres qui comblent l'espace funéraire sont issues du décapage des sols humiques qui environnent les tertres (LAMBOT, 2009), permettant à la fois un approvisionnement direct en matériau de construction et une accentuation du relief dans le paysage.

La restitution de la morphologie originale du tertre se heurte à plusieurs lacunes d'informations, notamment en raison de l'absence de coupes stratigraphiques de référence passant par le centre du tertre et significativement étendues hors des limites de l'enclos. De plus, la forme même du tertre est inconnue. Cependant, tenant compte du fait que celui-ci semble s'inscrire strictement dans les limites du fossé d'enclos, un ordre de grandeur des volumes de terre

déplacés peut être proposé. En considérant un tertre circulaire dont la forme correspondrait à une calotte sphérique d'une hauteur minimale d'un mètre (c'est-à-dire des pentes maximales stabilisées à 20°), le volume de terre est estimé à environ 70 m³. Celui-ci augmentant sub-linéairement avec la hauteur et la pente, il atteindrait 120 m³ pour une hauteur de 1,75 m (pentes à 30°). Le volume d'origine, empiriquement quantifié, est probablement situé dans cet intervalle ; il est cependant compatible avec ceux observés sur les constructions funéraires des mêmes périodes chronologiques (TRIBOULOT, 2002).

L'exemple de ce tertre, dont le relief artificiel se reflète de façon significative dans la topographie actuelle, est un bon indicateur de la pertinence d'un relevé micro-topographique aux environs de Moncetz-Longevas dans le cas de futures opérations archéologiques.

I.3. LA TOMBE À COFFRAGE

Orientée nord-ouest/sud-est, la fosse sépulcrale se situe approximativement au centre de l'enclos. De forme presque rectangulaire, légèrement trapézoïdale, elle présente des encoches en forme de « L » à chaque angle, creusées jusqu'au fond de la fosse (fig. 7). La chambre funéraire mesure 2,93 m de longueur pour 1,50 et 1,70 m de largeur et se développe, avec les excroissances, jusqu'à 3,66 m de long et 2,35 m de large. Les parois sont verticales et le fond est aménagé sur deux niveaux. Celui de la chambre funéraire, où reposent le défunt et les dépôts associés, est plat et profond de 60 cm sous le niveau de décapage. Dans l'axe des encoches, une « rigole » périphérique a été creusée sur une profondeur de 15 cm. Trois différents ensembles

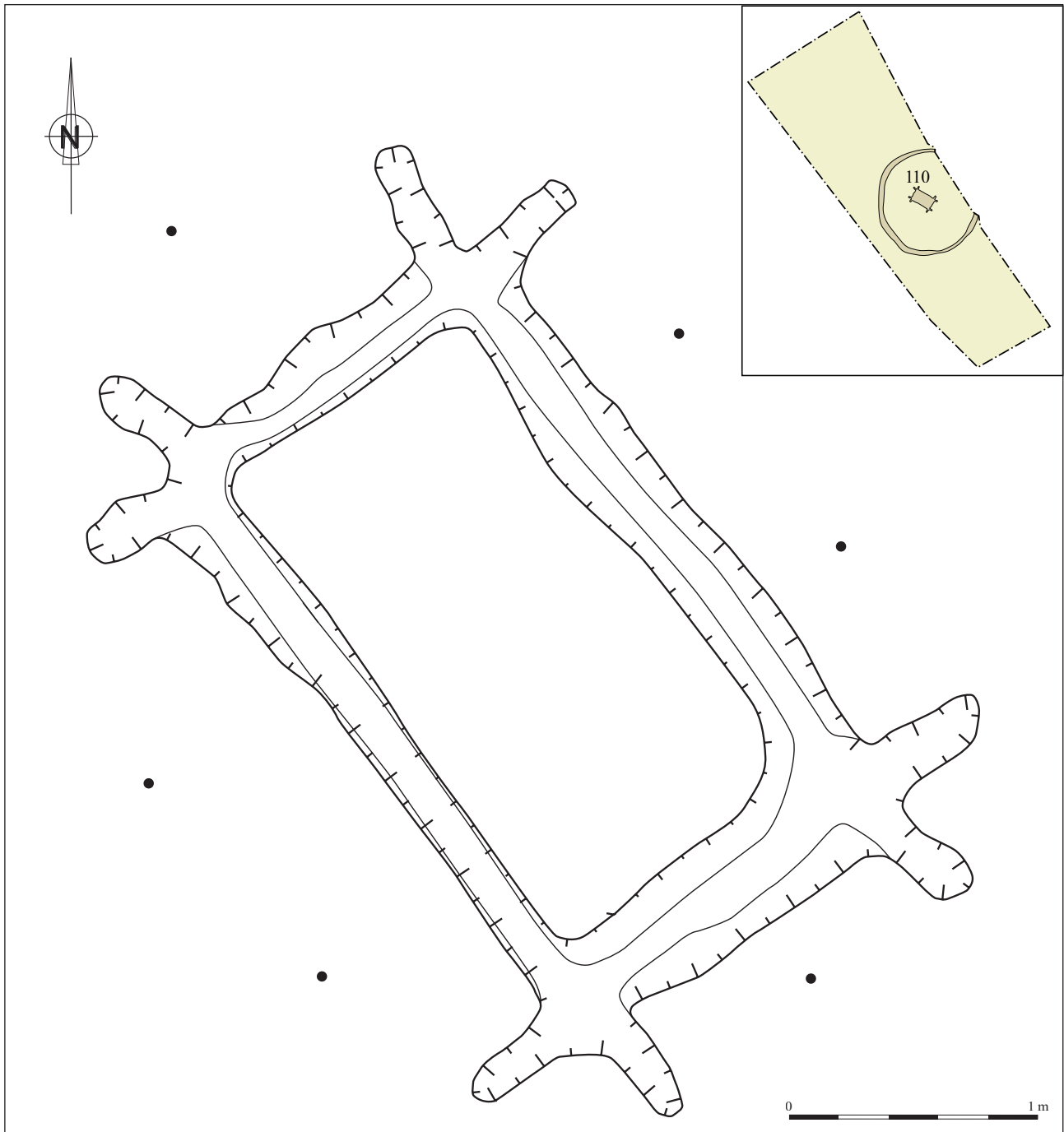


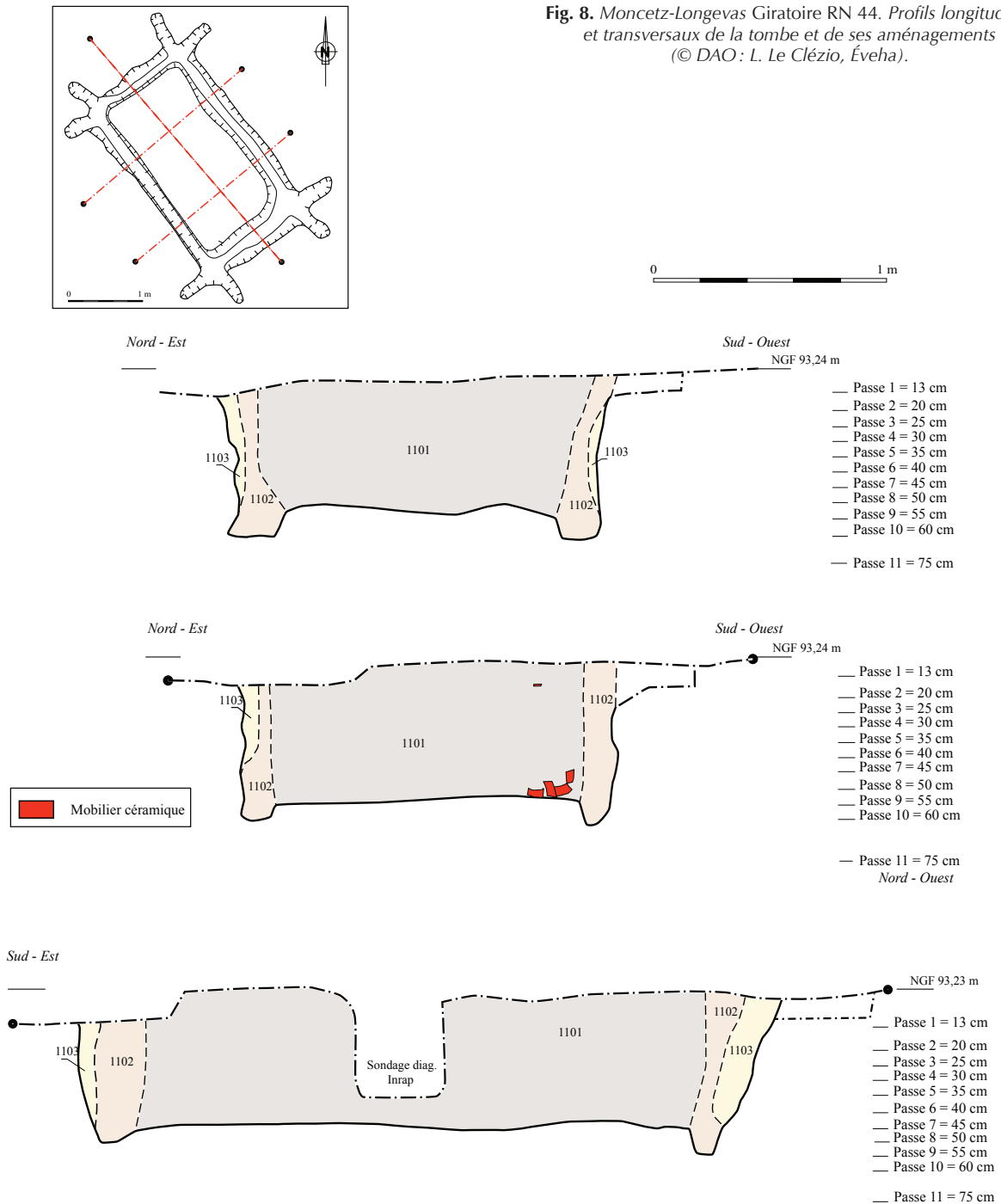
Fig. 7. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Relevé en plan de la tombe et de ses aménagements
(© DAO : L. Le Clézio, Éveha).

stratigraphiques composent le colmatage de cette fosse (fig. 8). Le premier, au centre, correspond au comblement de la chambre funéraire, probablement causé par l'effondrement du coffrage. Le second se situe sur le pourtour de la sépulture ainsi que dans les rigoles. Il constitue vraisemblablement le témoin décomposé du coffrage, bâti en matériau périssable. Le troisième est identifié en de multiples endroits, entre le substrat et le comblement lié au coffrage. Ce stade d'interface s'est sûrement formé lors du lent colmatage des vides subsistants entre les bois du coffrage et le

substrat, par effondrements ou ruissellement. Aucun indice de la présence de terre noire au sein du comblement n'a été décelé, ceci traduisant vraisemblablement une implantation en milieu ouvert et déboisé (LAMBOT, 2006).

Trois comblements différents ont pu être identifiés lors de la fouille (US 1101, 1102 et 1103) (fig. 8) :

- L'US 1101 est localisée au centre de la sépulture et correspond à la terre du comblement de cette dernière. Elle est constituée d'un limon argileux brun, peu compact et homogène, avec la présence de rares perturbations liées à des



terriers de fousseurs. Au sein de cette US a été découvert l'essentiel du mobilier céramique, de la faune, du métal ainsi que des os humains.

- L'US 1102 a été identifiée au niveau de l'ancien emplacement du coffrage, sur le pourtour de la sépulture et au sein des rigoles. Elle est constituée de limon argileux gris-brun, peu compact et homogène, avec la présence de terriers. Le mobilier s'avère assez rare et est uniquement représenté par quelques fragments de céramique. Elle constitue la trace de l'emplacement du coffrage avant décomposition du bois.

- L'US 1103 a été identifiée sur une partie des bords de la structure 110, entre le substrat et l'US 1102. Elle est constituée d'un limon beige clair, compact et hétérogène, avec la présence de terriers. Le rare mobilier découvert au sein de cette US se compose de quelques fragments de métal posés contre les parois de la structure. Elle correspond probablement à une strate d'interface formée lors du lent colmatage des vides subsistant entre les madriers et le substrat.

Les observations effectuées ci-dessus permettent d'identifier la présence d'un coffrage. Dans l'espace géographique de la culture Aisne-Marne, le procédé architectural des

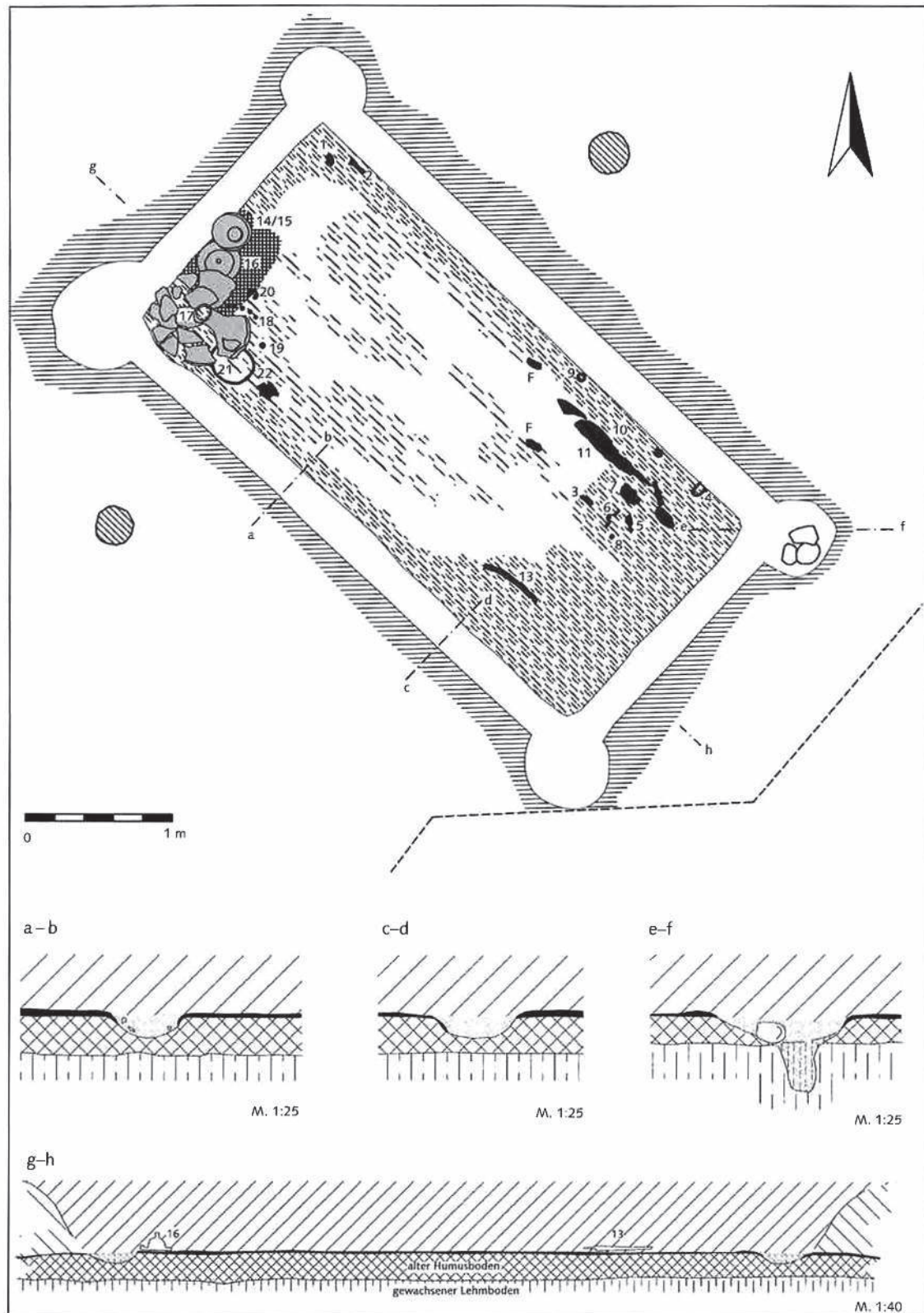


Fig. 9. Relevés de la tombe de Hoppstädten Hasselt
(d'après HAFFNER, 2007, fig. 6: « Planum der Grabkammer und Detailprofile »).

tombes à chambre funéraire coffrée est généralement basé sur l'utilisation de poteaux plantés sur la périphérie de la tombe et assemblés par des planches ou madriers qui les relient. Ce type de construction, identifié entre autres dans la tombe à char de Semide dans les Ardennes (LAMBOT, VERGER, 1995), permet de protéger la chambre funéraire des effondrements des parois latérales et sommitale. Cependant, les surcreusements observés ici traduisent l'utilisation de la technique dite « en *Blockbau* », qui vise à empiler, horizontalement et en alternance, des troncs d'arbres ou des madriers taillés à mi-bois. Leur prolongement aux croisements des murs permet de ne laisser aucun interstice entre les éléments d'une même paroi et de former un bloc de quatre murs solidaires. Utilisée pour une sépulture excavée, cette méthode a favorisé le maintien de la chambre funéraire et empêché l'effondrement et le glissement de limons dans l'espace interne.

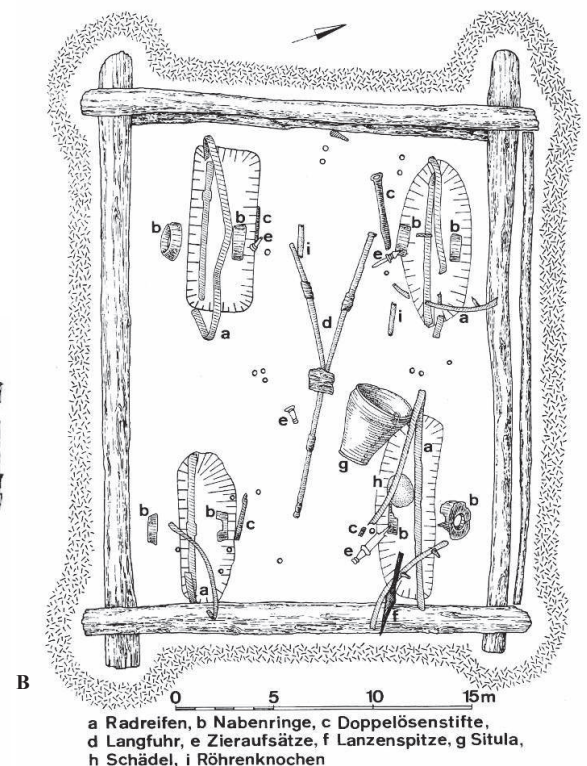
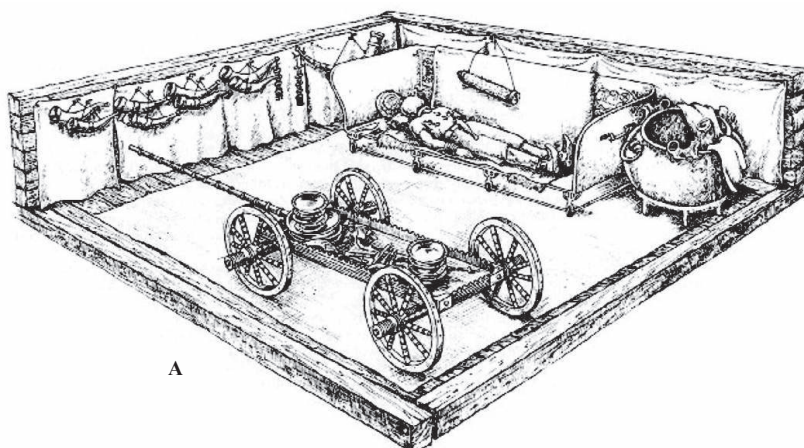
Les rigoles, présentes ici en fond de structure, n'ont probablement pas eu une fonction de fondation puisque les encoches d'angles assuraient, grâce à leur prise dans le limon, une stabilité générale. Elles ont plutôt été creusées afin de favoriser la protection de l'intérieur de la chambre funéraire en évitant l'effondrement et le glissement de limons dans l'espace interne. La présence de rigoles est attestée dans la tombe 2 de la nécropole de Hoppstädten « Hasselt » (Allemagne), la différence étant que l'ossature du coffrage utilisait des poteaux plantés à chaque coin de la tombe (HAFFNER, 2007) (fig. 9), à l'instar de la tombe à char de Vert-Toulon « Charmont » (BRISSON *et alii*, 1956).

Cette technique de construction, employée depuis le Bronze moyen, perdure encore de nos jours. Elle est essentiellement reconnue, au Bronze final et à l'Âge du Fer, dans

le domaine de l'habitat, comme dans la station lacustre de Zug-Sumpf (AUDOUZE, BUCHSENCHUTZ, 1989), à Buchau dans le Wurtemberg ou dans les gisements groupés autour des Alpes, au sein de régions où prolifèrent les forêts de résineux, dont les troncs, droits, favorisent l'emploi du *Blockbau*. Cependant, dans le cas présent, l'irrégularité des excroissances et leur caractère non aligné militent en faveur de l'utilisation de madriers non longilignes issus de feuillus. En contexte funéraire, seuls deux exemplaires de coffrages en *Blockbau* sont recensés en Europe occidentale. Dans des dimensions bien plus monumentales, la tombe princière de Hochdorf en Allemagne, attribuée au Hallstatt D2-D3, présente en effet ce même système architectural (BIEL, 1987), à l'instar de la tombe du tumulus 1 de Bell en Allemagne, plus modeste et de morphologie identique, qui constitue le plus proche exemple comparatif (REST, 1948) (fig. 10).

Une petite quantité de mobilier issu des dépôts funéraires a été recueillie en position secondaire dans le comblement de la chambre funéraire. Si l'action des fousseurs peut expliquer partiellement ces anomalies, la taille de certains fragments et la distance d'autres par rapport à leur emplacement d'origine sont telles qu'elle ne peut en être la seule cause. De surcroît, outre ces déplacements, il s'avère que certains tessons de vases céramiques, la majeure partie du squelette et quelques objets constituant le dépôt métallique ont disparu. Il apparaît alors probable que la sépulture a subi un pillage, postérieur à la décomposition des matières organiques. Quelques tessons attribuables à la période gallo-romaine, présents au sein du comblement de la fosse, pourraient constituer de bons indicateurs chronologiques de cet événement.

Fig. 10. Exemples comparatifs de tombes à coffrage monté en *Blockbau*. **A** : chambre funéraire de Hochdorf (source : <http://distantmirror.wordpress.com>) – **B** : tumulus 1 de Bell (d'après HAFFNER, 1983, fig. 2 : « Plan de la tombe centrale du tumulus 1 de Bell avec les fragments d'un char à quatre roues »).



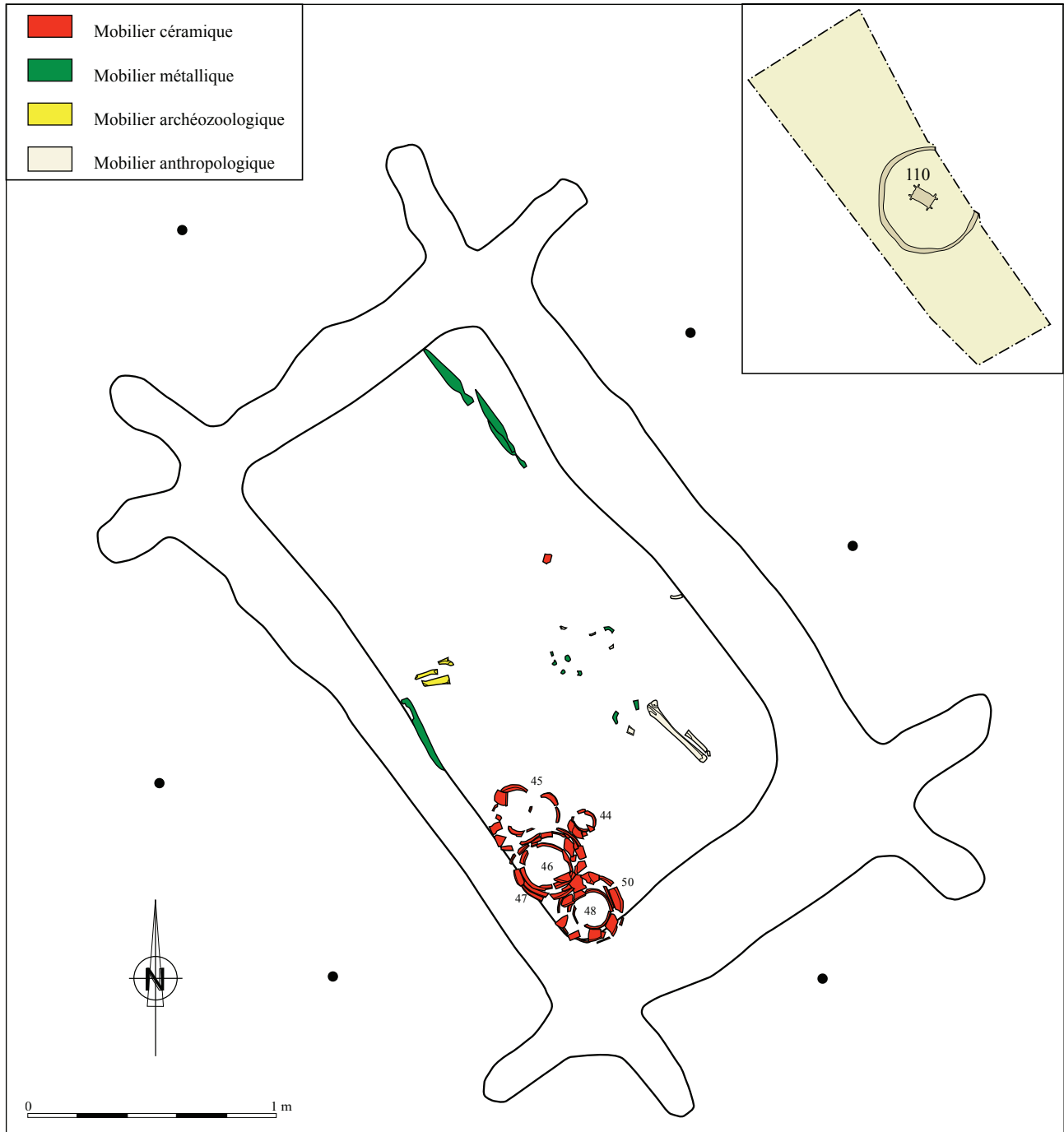


Fig. 11. Monctez-Longevas Giratoire RN 44. Relevé en plan du fond de la sépulture montrant les ossements résiduels et les dépôts funéraires (© DAO : L. Le Clézio, Éveha).

I.4. LE DÉFUNT

Il ne reste quasiment rien de l'individu inhumé au sein de la tombe. Seuls quelques restes osseux humains ont été retrouvés, dispersés dans la partie nord-est de la structure. Ils correspondent à des os longs, appartenant aux membres supérieurs et inférieurs d'un individu adulte, et sont représentés par de nombreux fragments et esquilles; onze dents sont également conservées ainsi qu'un fragment de man-

dibule. L'intégralité des ossements présente une très forte altération et une très grande fragmentation.

Seuls deux os étaient en connexion. Il s'agit du tibia gauche et d'un fragment de fibula gauche. Leur position suggère qu'ils sont les seuls restes en position anatomique, ainsi qu'a été déposé le défunt (fig. 11). Ils reposent en effet à plat sur leur face dorsale, au fond de la structure, à la même altitude que les dépôts fauniques, céramiques et métalliques. Le défunt a probablement été déposé allongé

Moncetz-Longevas "GRN 44"	Pâte Fine (PF)		Pâte Grossière (PG)		Total			Masse en grammes
	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NMIp	
US	8	1	8		16	1	2	133
1101	432	8	9		441	8	9	4987
1102	1				1		1	7
Total général	440	9	17	0	457	9	12	5120

Fig. 12. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Tableau d'inventaire de la céramique protohistorique.

sur le dos, tête vers le nord-ouest et pieds au sud-est, les dépôts étant répartis latéralement.

Le reste des esquilles est dispersé sur une hauteur de 50 cm, dans la moitié nord, et particulièrement nord-est de la structure. Les ossements ont été bouleversés lors du pillage précédemment évoqué. Les cassures anciennes visibles sur les os longs et la pauvreté des connexions laissent penser que ce pillage a été réalisé alors que l'individu était déjà à l'état d'os secs.

L'observation, limitée par l'état de conservation et la fragmentation des os, n'a pas mis en évidence de trace de pathologie ou de caractère particulier.

II. LES DÉPÔTS ASSOCIÉS ET LE MOBILIER RÉSIDUEL

L'individu inhumé est accompagné dans la mort par des dépôts de natures diverses (fig. 11).

II.1. LA CÉRAMIQUE

Le corpus céramique est varié et présente des formes entières, comme cela est régulièrement rencontré en contexte funéraire, et typiques des productions de la culture Aisne-Marne, étape IIC (début du IV^e siècle avant notre ère)¹.

L'étude a porté sur un ensemble de 457 restes pour neuf individus au minimum (pondéré à douze), le tout formant une masse mobilière de 5120 grammes (fig. 12).

Ce mobilier est réparti dans les deux seules structures qui occupent l'emprise : la tombe 110 et l'enclos circulaire 100.

II.1.1. Taphonomie : nature des comblements et gestion des rejets

II.1.1.1. Des rejets primaires et secondaires

Les deux structures n'ont pas la même fonction. L'enclos a été implanté pour localiser la tombe et pour la marquer dans le paysage tandis que la sépulture a été creusée pour accueillir un défunt et les dépôts funéraires qui lui sont associés. Ainsi, cette dernière a fait l'objet de dépôts primaires matérialisés par des objets et récipients entiers,

1. Communément scindée en deux étapes, Jogassien (Hallstatt final) et Marnien (La Tène), il y a encore peu, suite aux travaux effectués notamment sur les nécropoles des Jogasses à Chouilly (Marne) (BABES, 1974; HAITT, ROUALET, 1977, 1981), la chronologie de la culture Aisne-Marne a été élaborée et ses limites géographiques ont été précisées lors de travaux récents (DEMOULE, 1999).

en état de remplir leur fonction première, tandis que les tessons mis au jour dans l'enclos sont isolés et leur aspect est roulé, signes d'une position secondaire. Toutefois, parmi les tessons épars retrouvés dans le comblement de la tombe, et bien qu'une réouverture ait perturbé les dépôts en place, certains n'appartiennent pas aux vases offrandes. Leur aspect roulé suggère une position secondaire.

II.1.1.2. Le rejet d'un dépôt funéraire perturbé par une visite postérieure

La majeure partie du corpus est issue d'un dépôt funéraire composé de sept récipients (97 % de la masse totale) que la phase de recollage a permis de restituer quasi entièrement. L'état de fragmentation important de ces vases (57 tessons par individu en moyenne) est le reflet de multiples facteurs taphonomiques (effondrement de la chambre funéraire, compactage des limons encaissants, bio-turbations...), l'un d'eux ayant de surcroît probablement été créé lors de la réouverture de la tombe.

Aucun des vases n'a pu être remonté entièrement, bien qu'il soit logique qu'ils aient été déposés intacts, ce qui ne semble pas dû à une mauvaise conservation, ni aux méthodes de fouille. Aussi, sur les 112 tessons isolés recueillis dans le comblement de la structure, 60 appartenaient aux récipients offrandes. Ils se situent parfois à près de 60 cm plus haut dans la stratigraphie.

II.1.2. Les céramiques déposées dans la tombe

Il s'agit du corpus le plus important de l'ensemble avec 442 tessons appartenant au minimum à huit récipients, dont sept sont en position primaire, et représentant 4,994 kg. L'ensemble comporte trois vases hauts, deux gobelets et deux écuelles (fig. 13, 14a et 14b).

II.1.2.1. Les vases hauts

Le premier correspond à un vase piriforme à pâte sombre lissée, orangé à l'extérieur et gris-brun à l'intérieur (fig. 14a : Iso 45). Il possède un col cylindrique évasé, à l'instar de la lèvres qui n'est pas épaissie, et une carène au niveau de l'épaule. Sa panse est légèrement piriforme et la base est plate. Il est haut de 24 cm, son diamètre à l'ouverture est de 16 cm et celui maximal, au niveau de la carène, est de 20 cm. Il porte un décor peint complexe couvrant la partie supérieure : sur le haut du col, une frise de chevrons entrecroisés, réalisée à la barbotine beige, coiffe un bandeau rouge qui s'étire dans la largeur jusqu'à la base



Fig. 13. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Cliché de l'assemblage céramique constituant le dépôt funéraire (© cliché : S. Gomez, Éveha).

du col, ces deux motifs étant séparés par un filet beige. L'épaule semble avoir elle aussi porté un décor, qui n'est cependant pas assez conservé pour en reconnaître la géométrie. La carène marque la limite d'un autre bandeau rouge sur le haut de la panse, supporté par une nouvelle frise de chevrons beiges imbriqués, ceinte de filets beiges. La limite inférieure de ce bandeau rouge est elle aussi marquée par un filet beige. Un exemplaire quasiment identique, d'origine inconnue et dont il manque le fond, est conservé au Musée municipal de Châlons-en-Champagne et est attribué à l'Aisne-Marne IIB/IIC (deuxième moitié du ^ve siècle avant notre ère) (DELNEF, 2003, fig. 25, n° 36).

Le second est un vase cratériforme – appellation typologique selon la définition de P. Roualet² – à pâte sombre, orangé à l'extérieur et gris-brun à l'intérieur, et lissée (fig. 14a : Iso 47). Il possède un col cylindrique légèrement rentrant, une lèvre éversée et une carène droite et tombante, marquée au niveau de l'épaule. La panse est droite et le fond plat. Il est haut de 24 cm, son diamètre à l'ouverture est de 18,5 cm et celui maximal, au niveau de la carène, est de 25 cm. Il porte lui aussi un décor complexe peint : sur le col, une frise beige à chevrons doubles supportés par un double filet rehausse un large bandeau rouge, tandis que l'épaule accueille une frise interrompue, cernée de filets doubles et présentant différents motifs (chevrons doubles en «V» inversé beiges, *idem* mais remplis de rouge, chevrons

doubles incomplets et curvilignes en «V» beiges et remplis de rouge). Sur la panse est peint le même décor que sur le col, mais inversé horizontalement, de façon à produire un effet miroir. Cet ensemble décoratif ne semble pas, à l'heure actuelle, avoir d'équivalent parfait dans les productions marniennes. Un vase au profil quasi identique a été découvert sur la nécropole de Mairy-Sogny-au-Moulin «Le Champ-Mayart», dans la sépulture 57 (BRETZ-MAHLER, 1971, pl. 103-5). Associé à un gobelet caréné proche de l'Iso 44 de Moncetz (voir *infra*), il est attribué à l'Aisne-Marne IIB/IIC (deuxième moitié du ^ve siècle avant notre ère).

Le troisième est un vase caréné à cuisson irrégulière, orangé à l'extérieur et gris-brun à l'intérieur (fig. 14a : Iso 50). Il possède un col cylindrique vertical légèrement convexe, une lèvre non épaissie très faiblement évasée et une carène qui distingue l'épaule, tombante, et la panse. Cette dernière est très légèrement courbe et le fond faiblement débordant. Sa hauteur maximale est de 21,5 cm (le récipient fait l'objet d'une petite déformation perceptible à son sommet), son diamètre à l'ouverture de 14,5 cm et celui maximal, au niveau de la carène, de 23 cm. Son ornement pictural, d'une conservation médiocre, se compose de traitements fins à la peinture noire. Ainsi, le col accueille des chevrons doubles en «V» inversés (un seul est conservé) associés à des motifs indéterminés (là encore, la majeure partie est effacée), reliés au niveau de la pointe. Un filet noir marque la jonction col / épaule, cette dernière accueillant une frise de chevrons doubles en «V» inversés, posée sur un double filet noir qui marque la carène. Ce vase se rapproche du type 5412 – vase bitronconique haut – de la typologie de J.-P. Demoule (DEMOULE, 1999), sauf pour la lèvre qui n'est ici pas renflée extérieurement. Ce type, présent dès l'Aisne-

2. «[...] La panse piriforme est un peu plus large que haute, le col a une hauteur égale au quart de celle de la panse. Il est vertical et évasé à sa partie supérieure très souvent constituée d'un bourrelet aplati. Le diamètre à la lèvre est double de celui de la partie inférieure de la panse» (ROUALET, 1991, p. 16).

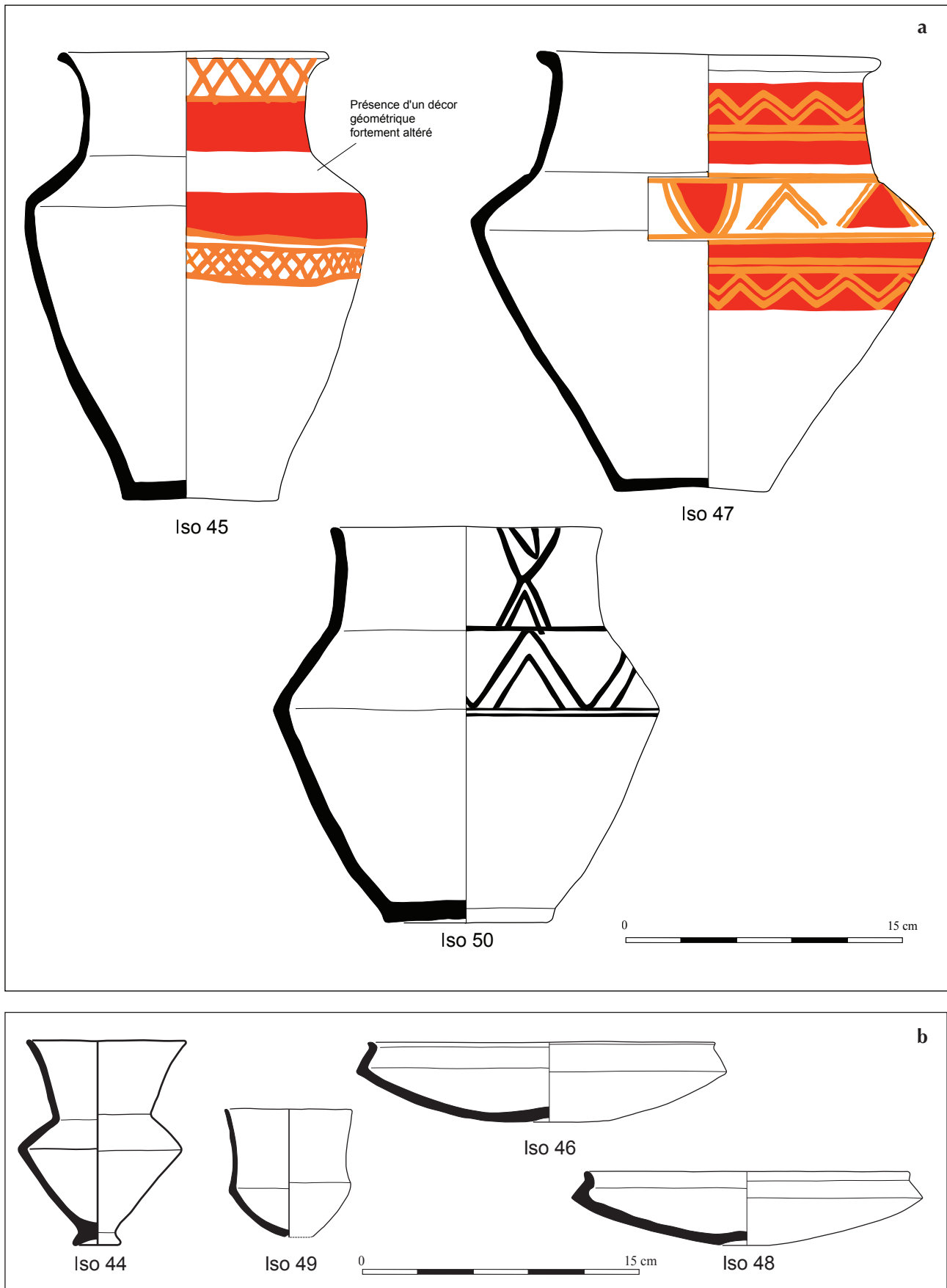


Fig. 14. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Relevés des vases hauts (a) et des écuelles et gobelets (b) participant au dépôt funéraire (© DAO: É. Jaffrot, Éveha)

Marne IIB (première moitié du V^e siècle avant notre ère), est très rare. Citons à titre d'exemple sa présence à l'Aisne-Marne IIB1-3 sur la nécropole de Villeneuve-Renneville (BRISSEON *et alii*, 1971 ; DEMOULE, 1999).

II.1.2.2. *Les écuelles*

Associée au vase cratériforme (Iso 47), une écuelle (ou assiette carénée selon la terminologie couramment employée sur les ensembles marniens (type 5111) (DEMOULE, 1999) à pâte fine noire a été découverte (fig. 14b : Iso 46). Malgré des perturbations taphonomiques ayant entraîné le bris et le faible éparpillement de cette dernière, il est fort probable qu'elle ait servi de couvercle, en position renversée, comme cela est régulièrement attesté dans les tombes contemporaines. Il s'agit d'un récipient large et bas, à lèvre éversée et à carène très marquée. Le fond est ombiliqué. Sa hauteur est de 4 cm, son diamètre à l'ouverture de 19 cm et celui maximal, au niveau de la carène, de 20,5 cm. Conformément à ce qui est généralement observé, elle ne porte aucun décor. Ce type de récipient est largement attesté dans les nécropoles contemporaines de Champagne ; pour exemple citons ceux des sépultures 9, 42 ou 53 de la nécropole des Jogasses (HATT, ROUALET, 1981, pl. III, X ou XIII). Ce type d'écuelle est caractéristique du faciès marnien de la transition entre le premier et le second Âge du Fer.

Associée au vase caréné (Iso 50), une autre écuelle (ou assiette carénée) à pâte fine noire a été découverte (fig. 14b : Iso 48). Un rôle de couvercle peut également lui être attribué, ce malgré les écueils taphonomiques observés. Il s'agit d'un récipient large et bas, à lèvre éversée et à carène très marquée. Le fond est ombiliqué. Il est haut de 3,5 cm, son diamètre à l'ouverture de 17,5 cm et celui maximal, au niveau de la carène, de 19 cm. Lui non plus ne porte pas de décor. À l'instar de l'exemplaire précédent, ce type d'écuelle est caractéristique du faciès marnien de la transition entre le premier et le second Âge du Fer.

II.1.2.3. *Les gobelets*

Le premier est un gobelet à carène médiane et à cuisson oxydo-réductrice, de type 5722 (DEMOULE, 1999) (fig. 14b : Iso 44). Le col est haut et évasé, évasement que vient légèrement accentuer la lèvre, et la carène épaulement / panse est très vive. Ce récipient segmenté repose sur un pied fin qui forme un ressaut, laissant apparaître ainsi une concavité sous le pied. Il est haut de 11 cm, mesure égale au diamètre de la carène, et son diamètre à l'ouverture de 9 cm. Celui du pied est de 2,5 cm. Ne présentant aucun décor, ce type de gobelet est couramment inclus dans les dépôts funéraires des sépultures marniennes ; on le retrouve ainsi par exemple dans les tombes 30, 99 et 100 des Jogasses (HATT, ROUALET 1981, pl. VI, XXII ou XXII), à de multiples reprises sur la nécropole de Pernant (LOBJOIS, 1969 ; DEMOULE, 1999), mais aussi à Fère-en-Tardenois « Sablonnières » (DEMOULE, 1999), Villeneuve-Renneville (BRISSEON *et alii*, 1971), Manre (ROZOY, 1986) ou encore

Beine (MORGEN, ROUALET, 1975-76), et ce durant toute la période du Aisne-Marne II.

Le second est un gobelet apode à pâte fine sombre, orangé à l'extérieur et gris-brun à l'intérieur (fig. 14b : Iso 49). Il ne rencontre pas vraiment d'équivalent dans la typologie en vigueur ; la forme la plus proche serait celle des vases à carène surbaissée (DEMOULE, 1999 : type 525). Haut de 7 cm et d'un diamètre à l'ouverture de 7,5 cm, il est formé d'un col haut concave et d'une carène peu marquée, voire mousse, située au tiers inférieur de sa hauteur. Le fond est ombiliqué. Il ne portait pas de décor et reposait à l'intérieur du vase caréné (Iso 50). Bien qu'aucun gobelet identique n'ait été publié, des exemplaires proches, du type 525, ont été recueillis sur la nécropole de Fère-en-Tardenois « Sablonnières » (DEMOULE, 1999) et de Beine « L'Argentelle » (MORGEN, ROUALET, 1975-76), dans des contextes Aisne-Marne IIA / IIB (première moitié du V^e siècle avant notre ère). Le vase de Moncetz, plus élancé, pourrait constituer une forme plus évoluée.

II.1.3. *Attribution chronologique*

Les formes de cet assemblage s'insèrent de façon satisfaisante dans le répertoire de l'étape IIC de la culture Aisne-Marne (fin du V^e siècle avant notre ère), bien que le gobelet apode soit plus rare et atypique. Il est à ce titre intéressant de noter la présence de ce dernier à l'intérieur du vase caréné Iso 50, lui-même de facture légèrement plus archaïque que le reste ; ces formes sont en effet plutôt à rapprocher des productions de l'étape IIA / IIB de l'Aisne-Marne (première moitié du V^e siècle avant notre ère).

II.1.4. *Fonction des récipients*

Ces sept récipients peuvent donc être classés selon quatre ensembles distincts :

- le vase caréné Iso 50, l'assiette carénée Iso 48 et le gobelet apode Iso 49 ont été associés dans le geste de déposition. Le gobelet, retrouvé à l'intérieur du vase, a probablement fait office d'élément servant au puisage et à la dégustation du liquide contenu, qui pourrait être une boisson fermentée, si l'on s'en réfère aux pratiques observées dans le monde méditerranéen (DELNEF, 2003). Il est par ailleurs envisageable qu'un système de préhension, par le biais d'un manche en matériau périssable (bois...) aujourd'hui disparu, ait été associé au gobelet de façon à former ce qui s'apparente à une louche. Lors du dépôt, l'assiette carénée a été placée sur le tout, en guise de couvercle, afin de protéger l'offrande ;

- le vase cratériforme Iso 47 et l'assiette carénée Iso 46 ont également été associés, cette dernière faisant office de couvercle de la même façon que l'ensemble précédent ;

- le vase piriforme Iso 45, malgré l'absence ici de couvercle, est généralement associé à la présence d'un liquide (DELNEF, 2003) ;

- le gobelet à carène médiane Iso 44 a été déposé au pied du vase cratériforme. Sa fonction reste ici délicate à

identifier (contenant d'aliment, instrument de consommation en faveur du défunt?...).

Les formes étudiées ici sont incluses dans l'ensemble typologique 1 des classes fonctionnelles élaboré par L. Baray, c'est-à-dire les récipients *en relation avec la boisson* (l'eau ou la préparation / consommation de boissons alcoolisées) (BARAY, 2003). Nous identifions ainsi des types 1b (stockage : les trois vases hauts, Iso 44, 47 et 50) et des types 1c (consommation individuelle : les gobelets, Iso 44 et 49) (*ibid.*, p. 265). Les assiettes, dont la fonction première est ici détournée, ne peuvent être considérées d'un point de vue fonctionnel, comme des récipients.

II.1.5. Des provenances diverses

L'étude des profils montre des productions de traditions diverses. En effet, le vase cratériforme s'inspire des productions méditerranéennes, tandis que les assiettes, les gobelets et le vase caréné respectent les traditions locales (ROUALET, 1991). Toutefois, il semble que le vase piriforme soit à rapprocher d'un troisième ensemble qui évoque les traditions hallstattiennes orientales, et qui concerne les vases piriformes donc, mais aussi les situliformes et les cistes (DELNEF, 2003, p. 29).

Il semble par ailleurs que deux des récipients (Iso 45 et 47) proviennent d'un même atelier, situé à proximité de La Chaussée-sur-Marne, à environ 12 km au sud-est de Moncetz. Identifié par P. Roualet et J.-J. Charpy dans les années 1980, puis au cœur des recherches de H. Delnef dans le cadre de sa Maîtrise (DELNEF, 1997), cet atelier aurait diffusé sur une zone restreinte des récipients à pâte de couleur chamois, liés à la consommation ou au stockage de liquide, et qui se démarquent par leur registre décoratif, à base de bandeaux couvrants rouges et de décors graphiques réalisés à la barbotine blanche ou beige (CHARPY, DELNEF, 2001). Leurs formes géométriques en chevrons sont redevables d'influences issues de Bragny-sur-Saône ou du Mont Lassois (DURAND, 1993). Aux 42 exemplaires connus jusqu'ici, viennent donc s'ajouter le vase piriforme et le cratériforme, pour lesquels il est possible de reconnaître deux des trois mains d'artisan identifiées par H. Delnef, le vase piriforme pouvant être associé à celle des décors irréguliers et le cratériforme à celle des décors « à la règle » (DELNEF, 2003, p. 47). Il est intéressant de noter que la tombe de Moncetz est la première à livrer plus d'un exemplaire à bandeau rouge de l'atelier local. En effet, comme le remarquait H. Delnef : « [...] les céramiques de l'atelier sont certes accompagnées d'autres vases peints, mais ceux-ci sont de nature différente ou proviennent d'autres lieux de fabrication » (DELNEF, 2003, p. 47), ce qui poussait l'auteur à leur conférer un certain prestige. Cette nouvelle donnée ne doit pas pour autant forcément venir à l'encontre de cette idée. En effet, plutôt que de déprécier la valeur de la production de La Chaussée-sur-Marne, cette double présence peut traduire celle d'un défunt au statut social plus élevé.

Le vase caréné, au décor différent (pas de bandeau et réalisé à la peinture noire) et appliqué avec une main peut-être moins habile, n'est pas issu de l'atelier de La Chaussée-

sur-Marne. Cette distinction appuie au passage l'hypothèse d'une production plus ancienne.

II.1.6. Des tessons romains

Un ensemble de fragments céramiques épars, attribués à l'époque romaine, a également été mis au jour lors de la fouille du fossé et de la tombe. Le manque d'éléments essentiellement quantitatifs et typo-morphologiques limite fatalement la portée et la pertinence d'une étude. Il faut tout de même souligner la présence de céramique dite « craquelée bleutée » qui permet de recentrer l'attribution chronologique entre la seconde moitié du II^e et le IV^e siècle de notre ère. Ces quelques tessons pourraient constituer une information sur la période de la profanation.

II.2. LA FAUNE

Chaque fragment a été décompté (NR) et pesé (PR exprimé en grammes au centième près). Ensuite, chacun d'eux a été mis en relation avec les autres vestiges découverts pour mettre en évidence de possibles recollages (cassures anciennes ou fraîches). L'assemblage de plusieurs restes en une seule partie anatomique est comptabilisé en nombre minimum de parties du squelette (NMPS).

II.2.1. État de conservation et spectre faunique

Un petit ensemble de 50 vestiges osseux a été récolté, pour un poids d'environ 27 grammes. Les restes apparaissent profondément fragilisés par des radicules de plantes. Ils en portent tous les stigmates (vermiculations relativement profondes). Aucune trace de découpe n'a été observée. Il n'est pas improbable qu'elles aient été masquées par ces vermiculations. La fragmentation a été telle qu'il n'a été possible d'identifier que deux parties anatomiques. L'une d'elles est représentée par environ 17 restes en moyenne (NR/NMPS) (fig. 15).

Les restes ont été identifiés comme appartenant à un suidé. La distinction entre espèce domestique et espèce sauvage n'a pu être réalisée en raison de la mauvaise conservation des ossements. Néanmoins, dans les tombes contemporaines, les vestiges osseux d'origine faunique appartiennent principalement à des animaux domestiques, où le porc tient une place prépondérante (MÉNIEL, 1998). Les extrémités étaient absentes, mais au vu des proportions, il semblerait qu'il s'agisse plutôt d'un jeune adulte, voire d'un adulte (fig. 16).

II.2.2. Résultats et interprétation

Les deux parties anatomiques identifiées sont associées à l'épaule et la patte avant, enfouies en connexion naturelle. Les membres ont ainsi été posés sur le sol de la tombe, à proximité immédiate d'un couteau et du dépôt céramique, leur présence résultant vraisemblablement d'un geste raisonné. Ce « dépôt spécifique » constitué d'un quartier de viande est assurément à relier avec la notion d'offrande

Partie anatomique	État	Trace	NR	NMPS	PR (en g)
Humérus	Cassé	Radicelles	11	1	20,03
Indéterminée			18	1	2,63
Radius			21	1	4,79
			50	3	27,45

◀ Fig. 15. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Présentation des vestiges osseux.

▼ Fig. 16. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Spectre faunique rencontré au sein de la tombe.

Groupe	Carré	US	Niveau de détermination	Taxon	nom vernaculaire	NR	NMPS	PR (en g)
110	D	1101	Famille	<i>Sus scrofa sp.</i>	Suidé	32	2	24,82
110		1101	Classe	Mammalia	Mammifère	18	1	2,63

alimentaire réservée au défunt pour qu'il puisse accomplir au mieux son dernier voyage (GARDEISEN, 2002).

La découverte d'un quartier de viande est relativement fréquente dans les sépultures à inhumation attribuées au V^e siècle avant notre ère en Champagne. Celui-ci est souvent trouvé à proximité des membres postérieurs du mort et de vaisselle en céramique (CHARPY, 1998). Le manque d'information concernant le type de découpe n'exclut pas ici l'usage d'un couteau. La fouille de sépultures appartenant à la culture Aisne-Marne a en effet mis en évidence une association fréquente entre couteau et vestiges osseux d'origine animale (DEMOULE, 1999; BARAY, 2003). Souvent dissimulé au sein des ossements de porc, ce qui n'est pas le cas ici, cet instrument avait certainement un statut particulier en relation étroite avec les rites sacrificiels (MÉNIEL, 2008).

Cet ensemble anatomique a pu être déposé dans le cadre de la cérémonie funéraire comme offrande alimentaire. Bien que participant au rituel de passage du défunt vers l'au-delà, ce dépôt ne constitue que la modeste part réservée au défunt, le reste étant certainement destiné aux vivants (MÉNIEL, 1998, p. 245).

II.3. LE MOBILIER MÉTALLIQUE

Ce sont près de quarante-sept fragments d'objets métalliques qui ont été découverts, mais seuls quinze ont été associés à l'assemblage de la tombe proprement dit. Ces derniers représentent près de 765 g de métal.

Majoritairement en fer, la plupart d'entre eux sont bien conservés et relativement lisibles.

L'analyse de ce mobilier repose sur les aspects qualitatifs liés à la fonctionnalité et au rôle socio-économique de l'objet, et est complétée d'une analyse quantitative, destinée, quant à elle, à obtenir une vision plus juste de la quantité de métal. Cette quantification du mobilier métallique repose sur deux données complémentaires : le NMI et la masse de métal de l'objet.

Ensuite, la prise en compte des assemblages et des contextes constitue également un autre aspect important de l'étude, permettant de proposer une interprétation plus générale du mobilier, à l'échelle des structures, du site, voire à une échelle régionale ou supra-régionale.

II.3.1. Approche fonctionnelle

Parmi les quinze objets, les éléments d'armement sont les plus nombreux avec près de huit pièces (fig. 17) Les éléments de parure et de vêtement, peu abondants, apparaissent au nombre de deux. Un coutelas, un fragment d'outil et quelques pièces indéterminées complètent le corpus.

II.3.1.1. Les éléments d'armement

II.3.1.1.1. Les pointes de lance et javelots (fig. 18, n^{os} 1-2-3)

Trois armes d'hast ont été mises au jour. Deux sont strictement identiques (L: 290 mm), munies d'un fer relativement fin dont la nervure centrale peu proéminente a été obtenue par estampage. Des traces de bois bien conservées dans la douille confirment la présence de la hampe lors du dépôt dans la tombe. L'une des caractéristiques de ces armes est le faible diamètre de la douille d'emmanchement, qui est réduit à 1,2 cm. Or, si la morphologie du fer se rapporte plutôt à celle des pointes de lance, la faiblesse de l'emmanchement (inférieure à 1,5 cm) rend toutefois difficile son utilisation en tant qu'arme d'estoc (BRUNAUX, RAPIN, 1988, p. 97).

En outre, les qualifier d'armes de jet s'avère également délicat car elles disposent d'une douille relativement courte par rapport à la longueur du fer, ce qui n'est pas idéal pour le lancer (BATAILLE, 2008, p. 53). En effet, les javelots dis-

	NMI	Masse
		(en g)
Armement	8	541
Alimentation	1	203
Parure/vêtement	2	16,2
Outils	1	0,7
Indéterminé	3	4,7

Fig. 17. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Tableau de dénombrement du mobilier métallique laténien par catégorie fonctionnelle.

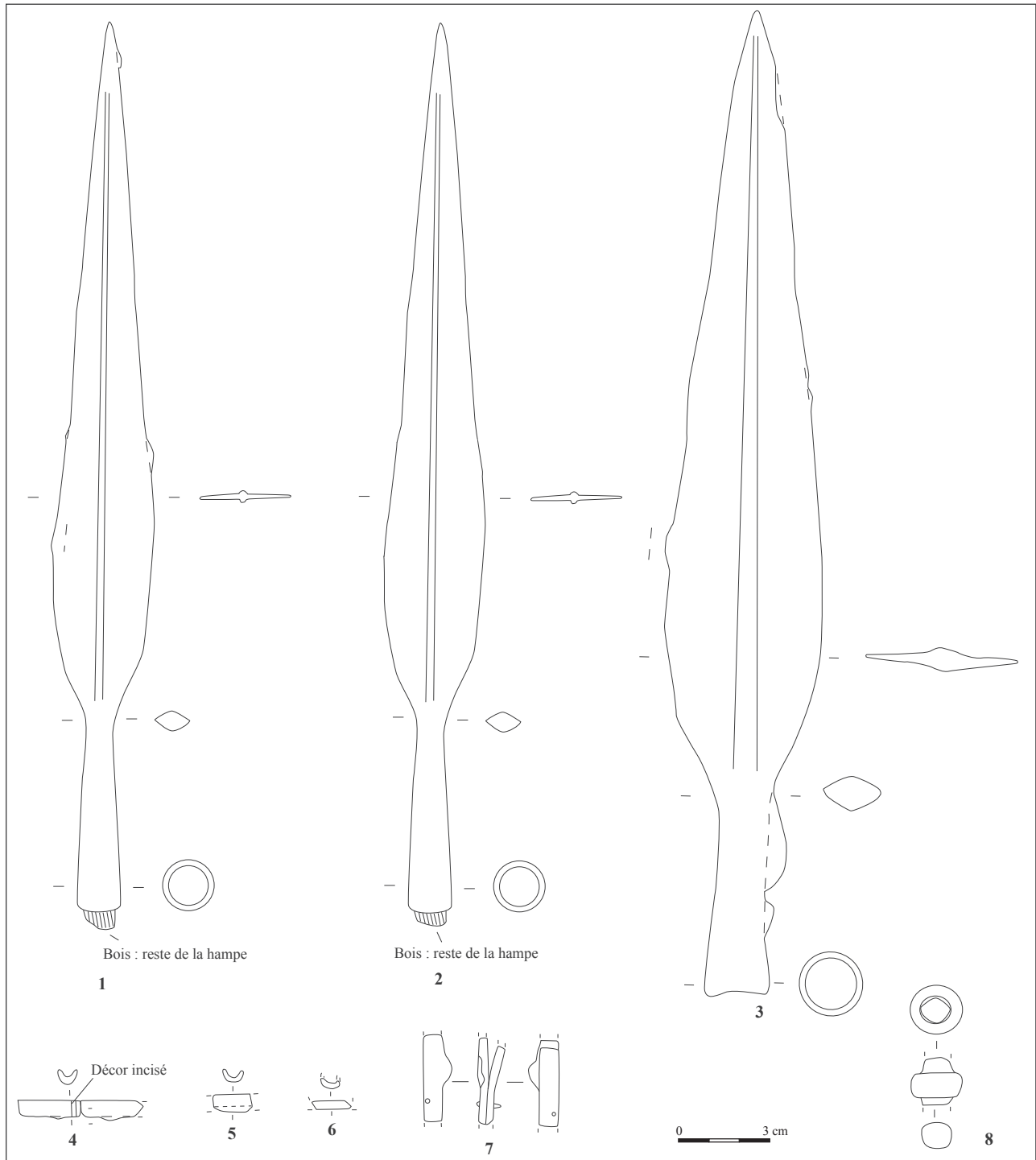


Fig. 18. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Pointes de lance, éléments de fourreau d'épée et fragment probable d'une soie d'arme de poing. 1 à 3. armes d'hast; 4 à 7. éléments de gouttière de fourreau; 8. fragment de soie d'arme de poing (?) (nos 1 à 8 : fer) (© DAO : É. Dubreucq).

posent plus généralement d'une douille longue, de la moitié à deux tiers de la longueur totale de l'objet, permettant ainsi l'avancement du centre de gravité vers la pointe et de l'inciter à toujours retomber la pointe en avant (*ibid.*, p. 53). Enfin, les armes de jet ne disposent généralement pas « de véritables fils de flammes aiguisés pour trancher » (*ibid.*, p. 53), contrairement à ce qui est observé sur les deux pièces de Moncetz.

À la lumière de ces éléments, il apparaît vraisemblable que ces objets se rapportent plutôt à des pointes de lance. Renforcée d'une nervure plus conséquente que les précédentes, la troisième pièce, légèrement plus longue et plus large, pose moins de problème (L : 32,3 cm). Elle est aisément identifiable comme une pointe de lance supplémentaire.

La typologie des lances et des javelots est peu différenciée à travers le temps et ne permet donc pas de proposer une chronologie fine de ces éléments. Toutefois, l'association de trois pièces dans une tombe semble plutôt rare et caractéristique des phases de LTA1 et LTA2 (typo-chronologie Haffner) dans les régions orientales du Bassin parisien, comprenant notamment la Champagne (BARAY, 2003, p. 261). L'association d'une grande lance à plusieurs autres exemplaires plus réduits constitue une panoplie relativement courante au début de La Tène, notamment bien visible dans les tombes à char (VERGER, 1994, p. 426) ou les tombes riches du Hunsrück-Eifel, comme par exemple dans les tombes 1 et 2 du Glauberg (Collectif, 2002, p. 100).

II.3.1.1.2. *Les éléments de fourreau, épée ou dague* (fig. 18, n^{os} 4 à 8)

De dimensions identiques, quatre fragments de gouttière comportent une section en U peu large qui permet de les associer à un même fourreau (L : 1,2 à 2,2 cm ; l : 0,4 cm). Il s'agirait d'une partie de la bouterolle, placée à l'extrémité de l'étui pour le fermer. Toutefois, en raison d'une forte fragmentation, il s'avère difficile de préciser la typologie de ces différents éléments. Néanmoins, un décor de deux lignes incisées transversalement a été repéré lors du micro-sablage.

Une autre pièce, en fer, se compose de deux tiges de section rectangulaire aplatie, assemblées entre elles par une petite pointe (L : 3 cm). Elles s'élargissent à la moitié de leur longueur, formant un interstice dans lequel il est possible d'emboîter un autre élément. L'une des deux tiges possède également un ressaut de forme arrondie, évoquant celui présent sur différents modèles de bouterolles, qui ne sont pas forcément creuses sur toute leur longueur, notamment au niveau du départ de leur extrémité distale (LEJARS, 1994) (fig. 19). Nous sommes donc tenté de l'interpréter en tant qu'élément d'une bouterolle.

Dans le même registre, un fragment de tige en fer de section losangique entouré d'un anneau fermé et large pourrait évoquer l'extrémité d'une soie d'une arme de poing de type épée ou dague (L : 1,6 cm ; diam. anneau : 1,4 cm).

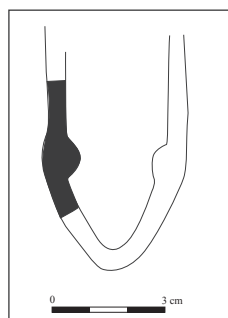


Fig. 19. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Schéma d'une bouterolle et de la position théorique de l'élément découvert à Moncetz (d'après LEJARS, 1994) (© DAO : É. Dubreucq).

II.3.1.1.3. *Un anneau en fer, élément de suspension?* (fig. 20, n^o 1)

L'interprétation de la fonction des anneaux n'est généralement pas évidente. Au sein du présent corpus, une pièce de section losangique massive pourrait toutefois être associée aux éléments de ceinture ou de suspension d'une arme

(diam. : 5 cm ; jonc : 0,9 x 0,84 cm). Découvert très régulièrement au cours de La Tène ancienne, ce système peut comprendre de un à cinq anneaux comme à Pernant (DEMOULE, 1999, fig. 3.19, tombe 64) ou encore dans les nécropoles du Mont-Troté ou des Rouliers dans les Ardennes (ROZOY, 1986, p. 316, tableau 113). Sa situation dans la tombe permet justement de confirmer cette hypothèse.

II.3.1.1.4. *Un bouclier* (fig. 20, n^o 2)

Deux autres fragments de gouttière de section en U sont plus larges et épais que les éléments vus précédemment (L : 1,6 et 2,2 cm ; l : 0,7 à 0,8 cm). Ils constituent des pièces d'orle de bouclier, destinées à renforcer les bords de ce dernier. Leur déposition dans les tombes apparaît et se répand, notamment en Champagne (VERGER, 1994 ; RAPIN, 2001) et en Autriche (PENNINGER, 1972), à partir de La Tène A1. Les éléments découverts à Moncetz pourraient donc s'inscrire dans ce processus.

Excepté les armes d'ast recueillies en très bon état, les éléments d'armement apparaissent beaucoup plus fragmentés, mal conservés, laissant trop de place à l'incertitude quant à certaines identifications et précision typo-chronologique.

II.3.1.2. *L'alimentation* (fig. 20, n^o 3)

Un long couteau en fer, précédemment évoqué, a été déposé à proximité d'un quartier de viande. Munie d'un dos rectiligne, sa lame est légèrement incurvée en direction de son extrémité distale époincée (L : 34 cm). Son manche est composé d'un plat plus fin au centre, qui s'élargit à chaque extrémité. Il était recouvert de plaquettes de bois rivetées dont les traces ligneuses sont encore bien visibles.

De par la forme de sa lame, il peut être attribué à un couteau de cuisine employé pour diverses actions (KAURIN, 2008). Sa taille conséquente pourrait supposer aussi son emploi en tant que coutelas, pour la chasse par exemple.

Sa morphologie générale, en particulier son système d'emmanchement, se révèle être relativement classique pour la Champagne, en particulier à La Tène A2 (OSTERHAUS, 1981). Il correspond d'ailleurs au type 1B des « *Hiebmesser* » défini par Osterhaus (*ibid.*).

Lorsque sa position dans la tombe est connue, il se retrouve régulièrement au niveau de la taille du défunt, comme à Aure-les-Rouliers, tombe 93 (VERGER, 1994, pl. 29), ou encore à Tinquieux, tombe 16 (*ibid.*, pl. 76). Dans ce dernier cas, la pointe était placée en direction de la tête. D'autres exemplaires proviennent également des sites de Prosnes (STEAD, RIGBY, 1999, fig. 173, n^o 1595), de Marson (*ibid.*, fig. 173, n^o 1505) ou encore de Poix (BRETZ-MAHLER, 1971, tombe 1, pl. 97, n^o 6).

Comme décrit ci-dessus, sa situation dans la présente tombe permet de « trancher » quant à sa destination. Associé à une offrande carnée et placé le long de la paroi sud, ce couteau apparaît en effet lié au sacrifice animal et à la découpe de la viande. Il ne se substitue pas à l'arme de poing comme dans d'autres sépultures. L'association entre vases en céramique, armes et morceau de viande constitue alors, selon toute apparence, le viatique du défunt (MÉNIEL, 1999, p. 258).

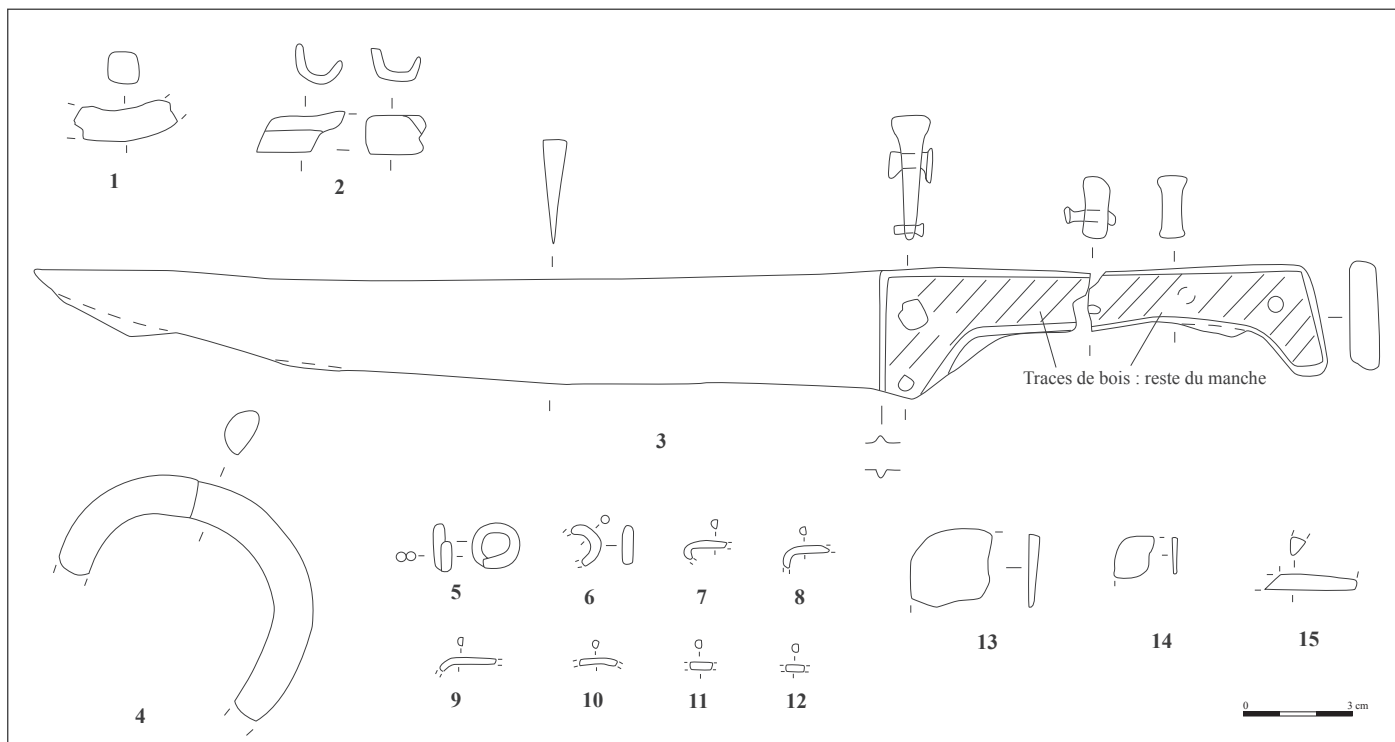


Fig. 20. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Autres éléments laténiens découverts dans la tombe. **1.** anneau pour la suspension du fourreau (?); **2.** éléments d'orle de bouclier; **3.** coutelas; **4.** bracelet; **5 à 12.** éléments de ressort d'une fibule; **13-14.** indéterminés; **15.** tranchant d'outil (nos 5 à 12: alliages cuivreux sinon fer) (© DAO: É. Dubreucq).

II.3.1.3. Les éléments de parure et de vêtement (fig. 20, n^{os} 4 à 12)

Les éléments de parure et de vêtement s'avèrent relativement réduits dans cet ensemble. Deux fragments d'un même bracelet en fer, de section en D, ont été découverts incomplets (diam.: 5,1 cm; jonc: 0,9 x 1,1 cm).

Les bracelets en fer apparaissent en Champagne dès le Aisne-Marne I (seconde moitié du VI^e siècle avant notre ère) et perdurent au Aisne-Marne II sous la même forme (DEMOULE, 1999). C'est le cas par exemple d'un exemplaire découvert dans la tombe 53 du cimetière des Jogasses à Chouilly (HATT, ROUALET, 1976, pl. 16, n^o 889). Ils ne constituent donc pas de bons marqueurs chronologiques. Toutefois la présence d'un tel élément au sein de cet ensemble n'apparaît pas incohérente.

De rares éléments en alliages cuivreux ont été découverts; parmi eux, quelques fragments de tiges sont associables à deux pièces annulaires, formant deux spires du ressort d'une même fibule (L: 5 à 1,1 cm; diam.: 0,77 cm). De section en D, d'autres tiges forment également une partie de la corde du ressort qu'il est possible de raisonnablement relier au même objet.

D'un point de vue typo-chronologique, la taille des spires du ressort nous renvoie à des exemplaires existant dès l'Aisne-Marne II. Par la seule présence du ressort, il s'avère toutefois difficile de déterminer plus précisément la datation de cet objet.

II.3.1.4. Autres éléments de la tombe (fig. 20, n^{os} 13 à 15)

Divers fragments de tôle en fer proviennent également des niveaux associés à la sépulture. De tailles différentes, ces éléments ont pour particularité de posséder au moins l'un de leurs bords de forme arrondie (L: 2,1 à 2,6 cm; ép: 1,3 à 2,1 cm). Il s'agit très probablement de pièces appliquées sur un support qu'il est délicat d'identifier avec certitude. Leur position dans la tombe laisserait penser à des éléments de bouclier.

Un fragment d'outil apparaît également dans les niveaux de la tombe (L: 2,4 cm). Il s'agit d'une extrémité de tranchant de section triangulaire, qui a pu provenir d'une hache ou d'une herminette par exemple (fig. 20, n^o 15). Toutefois, son interprétation demeure extrêmement limitée.

II.3.2. Remise en contexte dans la tombe et dans le cadre des pratiques funéraires laténiennes

II.3.2.1. Taphonomie et position des mobiliers métalliques dans la tombe

L'étude de la taphonomie et de la répartition du mobilier dans la tombe de Moncetz a permis de mettre en évidence différents phénomènes liés à la fois au dépôt funéraire et à des bouleversements postérieurs déjà perçus à travers les autres mobiliers.

Trois situations différentes ont été observées : tout d'abord des objets qui semblent en position primaire, en connexion avec les autres mobiliers. D'autres, par contre, semblent avoir été déplacés et fragmentés au cours de ce déplacement. Enfin, troisième cas de figure, certains mobiliers complexes (c'est-à-dire composés de plusieurs matériaux) semblent avoir été prélevés en partie seulement ou fragmentés lors de ce prélèvement.

II.3.2.1.1. *Les objets en place*

Parmi le mobilier métallique découvert, les trois armes d'hast sont regroupées dans l'angle nord-est de la tombe, en haut à gauche de la position probable de la tête du défunt (aujourd'hui disparue). Comme nous l'avons vu, d'après les traces de bois visibles dans les douilles, deux exemplaires semblent avoir été déposés munis de leur hampe. Ces dernières devaient se situer le long du corps du défunt, le long de la paroi est de la sépulture.

Cette position semble relativement courante, notamment dans les ensembles funéraires de l'étape IIIA (soit l'Aisne-Marne IIA-IIB) définie par L. Baray (BARAY, 2003, p. 295), et se perpétue durant l'Aisne-Marne IIC dans la région. Plus éloignée géographiquement, la tombe 1 du Glauberg (Hesse-Allemagne) a aussi livré deux pointes de lances identiques, de format plus réduit, accompagnées d'une pointe plus massive (BAITINGER, PINSKER, 2002, p. 157).

Autre objet qui semble en position primaire, le couteau de boucherie a été retrouvé le long de la paroi ouest, au centre de la tombe, la pointe dirigée vers les pieds du défunt. Associé à quelques ossements animaux, il participe à l'évocation d'une offrande alimentaire carnée, qui peut être mise en corrélation avec les récipients céramiques placés dans l'angle sud-ouest de la tombe, soit dans le quart inférieur droit. Ce genre de déposition semble se limiter essentiellement aux territoires champenois, ardennais et picard (BARAY, 2003, p. 302), où il se situe par ailleurs majoritairement dans la partie inférieure droite de la sépulture, en particulier au cours de l'Aisne-Marne II (*ibid.*, tab. LVIII).

II.3.2.1.2. *Les objets déplacés*

D'autres mobiliers semblent avoir été déplacés ultérieurement. C'est le cas du bracelet en fer. Fragmentée en deux parties qui se recollent entre elles, l'une des pièces se situe au niveau du bras gauche du défunt, alors que l'autre se retrouve sur le bord sud de la fosse. En outre, les pièces en fer sont préférentiellement portées au poignet droit, avec toutefois quelques exceptions (BARAY, 2003, p. 287), ce qui semble être le cas à Moncetz. Ce déplacement résulte d'une perturbation dont le but n'était probablement pas la récupération de cet élément de parure. C'est également le cas pour les pièces de la fibule qui se retrouvent au centre de la tombe, en lien avec le torse du défunt mais aussi dispersées de nouveau au sud de la fosse.

L'éparpillement de ces éléments peut d'ailleurs être considéré comme concomitant, au vu des rapprochements taphonomiques relevés.

II.3.2.1.3. *Des objets prélevés en partie*

Certains objets ne sont évoqués que sous la forme de fragments de petites dimensions, ne révélant pas la totalité de la pièce. C'est le cas pour le fourreau, l'arme de poing et le bouclier. Les pièces restantes ont pour particularité d'être localisées au centre de la tombe, en lien avec la position originelle de l'inhumé.

Ainsi, nous pouvons supposer que ces mobiliers ont été déposés dans la sépulture, puis probablement prélevés après un certain laps de temps, alors que la destruction des matériaux périssables était partiellement entamée, comme semblent le montrer les quelques pièces restantes très fragmentaires, restées sur place au moment du prélèvement.

Quant à la position originelle de cette panoplie d'armement, il est fort probable que le bouclier recouvrait le corps du défunt comme c'est très couramment le cas durant la période laténienne (BARAY, 2003, p. 296). Pour le fourreau et l'arme de poing, il peut être proposé une localisation au niveau du bassin.

II.3.2.1.4. *Quelques fragments d'objets brûlés*

Trois fragments d'objets semblent également avoir subi l'action du feu. Cela concerne un fragment de tôle à bord arrondi, la probable soie d'une arme de poing et un anneau de suspension. En raison de l'absence de niveaux ou d'autres mobiliers brûlés, l'interprétation de ce phénomène est délicate. Il semble toucher la probable arme de poing mais pas le fourreau qui y était associé, car les éléments résiduels de ce dernier n'ont pas de traces de passage au feu.

La localisation de ces trois éléments au centre de la tombe semble plus en lien avec la fonction des objets qu'avec un traitement particulier les concernant.

La remise en contexte du mobilier métallique dans la tombe a donc permis de mettre en évidence qu'une partie du matériel était en position primaire et ne semble pas avoir été perturbé, comme c'est le cas des éléments retrouvés au centre et dans l'angle sud-est de la structure. Pour le matériel déplacé, les bouleversements observés peuvent être séquencés en deux phases probablement consécutives : le prélèvement de certaines pièces d'armement – bouclier, fourreau et arme de poing – qui aurait entraîné, à cette occasion, le déplacement d'autres objets comme le bracelet et la fibule, de petites tailles, qui ne semblent toutefois pas avoir été concernés directement par cette même récupération.

II.4. LES OFFRANDES ALIMENTAIRES

L'étude des dépôts d'offrandes comestibles permet de replacer la tombe dans un contexte plus général. Si le dépôt d'un quartier d'épaule de porc associé à un couteau en fer est cohérent avec la pratique régulière d'offrandes alimentaires au sein des tombes de cette époque, le contenu des vases d'accompagnement est bien moins documenté. Tout juste admet-on, en effet, que les vases piriformes et cratériformes contiennent plutôt des boissons (DELNEF, 2003). Ici, la présence d'un gobelet caréné au sein d'un récipient de plus grandes dimensions, protégé par un couvercle sous forme d'une assiette carénée, évoque effectivement la présence d'un liquide.

II.4.1. Analyse des phytolithes provenant des vases d'accompagnement

Dans le but d'apporter des informations complémentaires concernant ces pratiques, des prélèvements sédimentaires ont été réalisés lors de la fouille afin de les confronter à une analyse des phytolithes.

Pour rappel, les phytolithes se forment à l'intérieur des plantes à différents endroits, prenant la forme des cellules ou des espaces inter-cellulaires (ROVNER, 1983). Ils peuvent être identifiés jusqu'aux parties des plantes d'où ils proviennent : tige, feuille ou bien balle. Les assemblages de phytolithes sont archéologiquement importants en raison de leur potentiel de conservation et de l'image qu'ils renvoient de la végétation environnante et de son exploitation (*ibid.*), et ici de la nature des éventuelles offrandes déposées dans la sépulture.

Cette étude a donc porté sur six prélèvements réalisés dans le comblement de cinq céramiques découvertes en position primaire et considérées comme ensembles clos (fig. 21).

Céramique	N° prélèvement	Type phytolithes	Nbre	Préservation
47 (base)	<1>	bulliforme	6	2
		crénéolé	1	
		poil / trichome	47	
		dendritique long	3	
		sinueux long	9	
		régulier long	83	
		rondelle	4	
		feuille / tige	4	3
		<i>plat</i>	59	
		<i>feuille</i>	17	
		<i>globulaire régulier</i>	7	
		<i>agrégé siliceux</i>	7	
		<i>trachéide</i>	1	
47 (haut)	<2>	<i>bloc</i>	3	2
		bulliforme	7	
		poil / trichome	32	
		dendritique long	2	
		tige longue	6	
		régulier long	58	
		rondelle	2	
		<i>plat</i>	36	
		<i>feuille</i>	45	
		<i>agrégé siliceux</i>	12	
<i>trachéide</i>	3			
<i>globulaire régulier</i>	7			
45	<3>	bulliforme	5	2
		poil / trichome	58	
		dendritique long	1	
		sinueux long	2	
		régulier long	80	
		trapèziforme long	3	
		rondelle	7	
		<i>plat</i>	34	
		<i>feuille</i>	12	
		<i>feuille</i>	12	
		<i>agrégé siliceux</i>	5	
		<i>ovale</i>	1	
		<i>bloc</i>	3	

II.4.2. Résultats et interprétation

Trois vases ont livré des phytolithes en quantité modeste, qui présentaient des spectres très similaires, résultant vraisemblablement uniquement du contexte environnemental. Ils renvoient ainsi l'image d'un milieu globalement ouvert, composé d'arbres, d'arbustes et d'herbacées, avec une légère prédominance de ces dernières. Des phytolithes d'herbacées poïdes ont été enregistrés en faible concentration, attestant des conditions humides aux abords du site mais certainement limitées. Aucune autre déduction en terme d'offrande funéraire n'a pu être avancée.

En revanche, les deux autres récipients ont présenté des assemblages phytolithiques tels qu'il est envisageable de les identifier comme les témoins d'un contenu alimentaire.

Ainsi, le gobelet à carène médiane et à cuisson oxydo-réductrice (Iso 44) a révélé la présence de céréales, notamment de l'orge. Celle-ci pouvait être cultivée et/ou traitée à proximité du site, mais également être seulement apportée pour participer à l'offrande funéraire, peut-être de type boisson fermentée à base d'orge si l'on prend en compte

Céramique	N° prélèvement	Type phytolithes	Nbre	Préservation
44	<4>	poil / trichome	36	3
		dendritique long	7	
		sinueux long	2	
		régulier long	71	
		balle orge	1	
		feuille / tige	6	
		balle non ident.	3	
		<i>plat</i>	22	
		<i>polyèdre plein</i>	5	
		<i>feuille</i>	12	
		<i>bloc</i>	3	
		<i>trachéide</i>	3	
		50 (haut)	<5>	poil / trichome
clé de voûte	2			
rondelle	7			
régulier long	112			
feuille / tige	1			3
<i>plat</i>	38			
<i>agrégé siliceux</i>	17			
<i>bloc</i>	6			
<i>feuille</i>	15			
49	<6>			
		dendritique long	2	
		sinueux long	8	
		régulier long	90	
		rondelle	7	
		feuille / tige	3	
		cellules multiples	3	3
		<i>plat</i>	69	
		<i>feuille</i>	6	

Fig. 21. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Résultats bruts de l'étude des phytolithes issus des vases d'accompagnement. Légende : caractères romains = monocotylédons ; italique = dicotylédons. Préservation : 0 = nulle ; 1 = très mauvaise ; 2 = mauvaise ; 3 = moyenne ; 4 = bonne ; 5 = excellente.

le fait qu'il s'agit d'un gobelet, généralement associé à la boisson.

Le vase cratériforme à pâte sombre (Iso 47) contenait un nombre important de sphérulites fécales qui se forment dans l'appareil digestif des animaux, principalement des herbivores, et se retrouvent le plus souvent dans les excréments. Ce même prélèvement présentait également la plus grande concentration et diversité de phytolithes du lot étudié, avec de nombreux phytolithes de tiges, de feuilles et de dicotylédons. La concentration en éléments végétaux était bien plus importante au fond de cette céramique qu'à son sommet, et bien plus importante également que dans les autres vases.

La présence des sphérulites fécales et des nombreux phytolithes peut s'expliquer de deux manières :

- soit la céramique contenait des excréments d'origine animale, ce qui expliquerait les sphérulites et les nombreux phytolithes de tiges, de feuilles et de dicotylédons faisant partie du régime alimentaire de l'animal (HARVEY, FULLER, 2005) ;

- soit la céramique contenait des viscères d'un animal herbivore, emplis des restes de son dernier repas ou cuisinés dans une préparation à base d'herbes.

Cette approche se révèle donc riche en renseignements et permet de préciser les modalités des dépôts funéraires. En effet, si la nature exacte de ces dépôts n'a pas été clairement identifiée, la mise en évidence de viscères d'animaux associés à des végétaux au sein d'un vase cratériforme couvert, donc généralement assimilé au contenant d'un liquide, est digne d'intérêt.

Cette observation tend à renouveler les possibilités d'interprétation des dépôts culinaires en pratique dans les tombes champenoises. Elle met également en valeur une méthode d'étude (celle des phytolithes) complémentaire aux analyses carpologiques qui s'avèrent le plus souvent inadaptées à des dépôts n'ayant pas subi de combustions, dans des milieux hostiles (acidité des sols).

III. INTERPRÉTATION

III.1. UNE RÉOUVERTURE POSTÉRIEURE DE LA TOMBE

Comme cela a été décrit et interprété pour chaque type de mobilier, les nombreuses perturbations des dépôts funéraires et de l'individu inhumé traduisent une réouverture de la tombe après scellement de cette dernière.

La décomposition des matériaux périssables (bois du bouclier...) et du défunt (os à l'état sec) étant déjà entamée, il y a tout lieu de présumer que cette réouverture s'est déroulée au moins plusieurs mois après la cérémonie funéraire. De surcroît, le fait que seule une partie des dépôts soit perturbée tandis que le reste demeure en position primaire montre que l'effondrement de la couverture – probablement en bois – avait déjà eu lieu, entraînant ainsi un comblement massif de la fosse.

Ces observations rendent peu probable l'hypothèse d'un acte lié à un processus cérémoniel qui inclut, comme cela a été constaté dans le cadre de travaux antérieurs, la récupération d'une certaine partie de l'armement à des fins culturelles ou, de façon plus pragmatique, liée à la valeur du métal (MILCENT, 2005), le prélèvement volontaire d'ossements de l'inhumé (BARAY, 2003, p. 54), ou dans le cas d'une tombe à char, du véhicule lui-même (LAMBOT, 2006). Toutefois, si l'absence d'une grande partie du squelette pourrait tout aussi bien s'expliquer par le hasard d'un non réensevelissement des ossements extraits lors du creusement profanateur, celle de la majeure partie du bouclier et de l'épée témoigne d'une récupération. Pourrait-elle être opportuniste ou l'œuvre bien plus tardive d'un collectionneur ou d'un marchand ?

Quelques tessons attribuables à la période gallo-romaine, mis au jour dans le comblement de la tombe, pourraient contribuer à apporter une réponse à cette question, et constituer des indices chronologiques sur la réouverture de la sépulture et donc sur les motivations de ce geste. Cependant, l'existence en tout temps d'une activité de pillage des tombes celtiques, et dans la Champagne des siècles derniers tout particulièrement, d'une « archéologie » dominicale à « la sonde » qui a particulièrement fait des ravages dans les sous-sols calcaires de la Champagne crayeuse, ne peut être occultée.

III.2. LE STATUT SOCIAL DE L'INHUMÉ

L'individu inhumé, vraisemblablement de sexe masculin et dont il ne reste que quelques ossements, est accompagné dans la mort par des dépôts de natures diverses qu'il convient de rappeler. Ainsi, ont été découverts sept récipients en céramique fine dont deux sont issus d'un atelier proche, dont la localisation a été proposée à La Chaussée-sur-Marne et dont la production semble avoir joui d'un certain prestige (DELNEF, 2003), les restes osseux d'un quartier d'épaulé d'un suidé associé à un couteau en fer, des pièces d'armement offensif (trois pointes de lance et des fragments d'une épée en fer et d'un anneau de suspension) et défensif (quelques fragments de l'orle d'un bouclier) ainsi que des éléments de parure (fragments annulaires en fer et d'une fibule en alliage cuivreux).

Cet assemblage, complexe et varié, présente à première vue les caractéristiques d'une sépulture relativement riche, qui aurait pu être qualifiée d'aristocratique si elle avait recélé un char d'accompagnement. Cette absence détonne et appelle une discussion argumentée prenant en compte différents critères afin d'affiner la mesure du statut de l'inhumé.

III.2.1. *Apport de l'architecture funéraire à la détermination du statut social du défunt*

Certains éléments structurels de la tombe de Moncetz tendent à la rapprocher des tombes à char de la culture Aisne-Marne :

- *Les dimensions*: large de 1,50 à 1,70 m et longue de 2,98 m, elle présente des dimensions qui s'éloignent des tombes simples³, dont les mesures sont souvent tributaires de celles des corps inhumés et avoisinent ainsi, en moyenne, 0,70 m de largeur pour 2,20 m de longueur (DEMOULE, 1999, p. 183). Les tombes à char, quant à elles, présentent des dimensions proches de 2 m sur 3-4 m. Ainsi, la fosse étudiée ici est morphométriquement plus proche d'une petite tombe à char que d'une grande tombe simple.

- *La chambre funéraire*: la présence d'une chambre funéraire – de surcroît dans une fosse d'une telle dimension – est souvent considérée comme signalant celle d'un char, entier ou démonté (BARAY, 2003, p. 138). Celle-ci est bâtie selon une architecture soignée utilisant la technique du *Blockbau* qui est quasi inédite pour ce type de structure. Il est d'ailleurs intéressant de rappeler que les deux seuls exemples connus en Europe occidentale correspondent, pour le premier, à la sépulture princière de Hochdorf (Allemagne), et, pour l'autre, à la tombe de Bell (Allemagne), toutes deux ayant accueilli, outre le défunt et le mobilier funéraire, un véhicule à quatre roues (voir *supra*).

- *L'enclos*: même si certaines tombes simples en sont parfois pourvues, la présence d'un enclos, surmonté ou non d'un tertre, est généralement réservée aux sépultures les plus prestigieuses, qui cristallisent les nécropoles et influent sur l'implantation des tombes simples alentour.

Toutefois, l'absence d'encoche sur le fond de la fosse, réservées au calage des roues du char – aménagements largement répandus –, s'inscrit en faux, même si cette présence n'est pas systématique, comme en témoigne par exemple la tombe à char de Semide (Ardennes) (LAMBOT, VERGER, 2006). De la même façon, le prélèvement du véhicule lors de la réouverture aurait nécessité, soit celui du corps, soit une perturbation importante de l'intégralité de ce dernier – hypothèse la plus probable étant donné son état sec – qui devait être couché sur la caisse comme cela est abondamment décrit (LAMBOT, 2006, p. 161). Or, la découverte de deux os issus d'un membre postérieur en connexion semble étayer l'hypothèse d'une position primaire, et donc d'un dépôt de la dépouille sur le fond de la fosse. Il subsiste alors la fragile hypothèse d'un dépôt du corps sous le char, brièvement évoquée par J.-P. Demoule (DEMOULE, 1999, p. 171).

III.2.2. Apport du dépôt funéraire à la détermination du statut social du défunt

L'assemblage céramique s'avère plus complexe que celui de la majorité des tombes simples, ce qui tend à installer cette tombe à un rang relativement élevé de la hiérarchie. Ce postulat est renforcé par la présence inédite de deux vases issus de l'atelier de La Chaussée-sur-Marne (voir *supra*).

Pour développer alors la comparaison, la plupart des tombes à char répertoriées dans l'espace géographique de

la culture Aisne-Marne ont livré au minimum une dizaine, voire une vingtaine de vases, de taille bien plus importante que les exemplaires observés dans les tombes simples, et souvent associés à des éléments de vaisselle métallique (DEMOULE, 1999). Ces données ne correspondent pas à ce qui est observé à Moncetz; toutefois, quelques tombes à char contenaient très peu de céramique, ce qui empêche toute conclusion définitive. C'est le cas par exemple à Fère-en-Tardenois « Sablonnières », où la tombe à char n'a livré, outre ce dernier, « que » cinq vases céramiques, une lance, un poignard et deux anneaux de ceinture (DEMOULE, 1999). La tombe de Quilly (Ardennes) aurait aussi pu servir de comparaison (STEAD *et alii*, 2006).

Parallèlement, le nombre relativement élevé de récipiends traduit un statut social important du défunt. Ainsi, même si aucune trace de char n'a été décelée lors de la fouille, la prise en compte de la céramique n'élimine pas définitivement cette hypothèse, étant attesté que certaines tombes à char ont livré un mobilier céramique plus modeste.

Malgré le caractère partiel de certains objets, l'assemblage métallique, quant à lui, offre la panoplie complète du guerrier: trois armes d'hast, une arme de poing et son fourreau, un bouclier, associé à un coutelas, et quelques éléments de vêtement (bracelet-fibule) (BARAY, 2003, p. 322).

En Champagne, la plupart des tombes de l'Aisne-Marne II ne disposent pas de tous ces objets réunis au sein d'un ensemble clos. Certaines sépultures ont livré trois pointes de lance associées juste à une arme de poing comme à Vert-Toulon « Le Moulin » (VERGER, 1994, pl. 23) ou à Betheny (DEMOULE, 1999, fig. 6.4). L'arme de poing peut être également remplacée par un coutelas comme à Dravegny (VERGER, 1994, pl. 30 - tombe 3).

Dans d'autres cas, c'est un bouclier qui s'associe aux pointes de lance et au coutelas comme à Villeneuve-Renneville « le Mont Gravet » (*ibid.*, pl. 52) ou à Châlons-sur-Marne « Le Mont Saint-Michel » (*ibid.*, pl. 45).

En outre, la présence de trois pointes de lance seules est également attestée à Manre « Le Mont Troté » (BARAY, 2003, tombes 23 et 102), à Tinquieux « Mont-Saint-Michel » (*ibid.*, tombes 1 et 32) ou encore à Pernant « Le Port » (DEMOULE, 1999, fig. 3.9, tombe 26).

La panoplie militaire la plus courante au cours de l'Aisne-Marne II se compose généralement d'un seul fer de lance (BARAY 2003, p. 336).

Ainsi l'assemblage de Moncetz apparaît comme particulièrement exceptionnel et correspond à celui généralement associé aux tombes à char contemporaines (VERGER, 1994; BARAY, 2003).

Se confirme donc ici la difficulté d'interprétation de la tombe de Moncetz qui, via le prisme de la céramique, apparaît comme une sépulture privilégiée abritant un défunt d'un statut probablement élevé mais vraisemblablement pas du niveau de ceux ensevelis avec un char, tandis que via celui du mobilier métallique, offre la panoplie typique des tombes abritant un véhicule. Ce paradoxe est de surcroît renforcé par les observations structurelles, qui offrent des arguments à l'une ou l'autre des deux hypothèses selon les aspects considérés.

3. Dans le cadre du présent article, nous utiliserons la dénomination de « tombe simple », par opposition à celle de « tombe à char », pour évoquer les sépultures n'abritant pas de véhicule.

Sexe	HOMMES	ENFANTS	FEMMES
Rang			
1 ^a	Tombes à char		exceptionnelles
1 ^b			normales
2 ^a	Tombes à épée (1-5 %)	Tombes d'enfants à parure riche	Tombes à parure riche (10-20 %)
2 ^b	Tombes à lances et javelots (5-20 %)		
3	Tombes sans armes (dépôts céramiques) (25-30 %)	Tombes d'enfants à parure ordinaire	Tombes à parure ordinaire (20-25 %)
4	Tombes sans mobilier (5 %)	Tombes d'enfants sans parure	Tombes sans parure (5-10 %)
	45 %	10 %	45 %

Fig. 22. Classement hiérarchique des tombes des nécropoles Aisne-Marne (d'après DEMOULE, 1999, tabl. 11.9).

III.2.3. Insertion comparative de la tombe de Moncetz au sein du corpus régional

Une approche globale, destinée à approfondir la discussion, a de ce fait été réalisée en s'appuyant sur les résultats d'une étude menée par J.-P. Demoule, synthétisés dans un tableau représentant la classification hiérarchique de tombes issues de nécropoles Aisne-Marne (fig. 22). Cette distinction hiérarchique, réalisée sur un corpus de plusieurs milliers de tombes contemporaines recensées en Champagne, se fonde sur la nature, la quantité et la complexité des assemblages du mobilier déposé dans les tombes.

Il s'agit donc de replacer la sépulture de Moncetz au sein de cette classification verticale.

Deux cas de figure s'offrent alors :

L'hypothèse de la tombe à char est retenue : dans ce cas, les dimensions sont parmi les plus petites. L'absence d'encoches sur le fond soutient l'idée d'une tombe semi-enterrée, c'est-à-dire pourvue d'un coffrage partiellement en élévation au-dessus du niveau du sol, ce afin de contenir le char dont la hauteur minimale serait proche d'un mètre (VERGER, 1994, p. 504). La chambre restait tout de même invisible puisque coiffée dans son intégralité par le tertre. Ce procédé est attesté pour l'époque – par exemple pour les tombes de Prunay (Marne) et de Bourcq (Ardennes), bien que vraisemblablement minoritaire (BARAY, 2003, p. 141). Cela pourrait aussi expliquer l'absence d'appendice lié au placement du timon, situé ainsi au-dessus du niveau du sol. En ce qui concerne le mobilier, la tombe présente un assemblage d'objets métalliques, et notamment d'armes comme une épée et un bouclier, dignes d'une tombe à char, mais le nombre de récipients en céramique, leur taille et l'absence de vaisselier métallique⁴, sont autant d'éléments qui nous poussent à reconnaître un statut plus modeste que dans beaucoup d'autres tombes, plus garnies. Ainsi, le croisement de ces données rattache la tombe de Moncetz au type 1b de la classification de J.-P. Demoule, rassemblant les tombes à char normales.

L'hypothèse de la tombe à char n'est pas retenue : dans ce cas, les dimensions sont parmi les plus imposantes, ou peuvent même être considérées comme inédites puisque les tombes simples les plus larges, situées en Hongrie et en Transylvanie, ne dépassent pas les 1,20 m de largeur. De la même façon, la tombe de Moncetz étoffe alors le groupe très peu fourni des tombes simples pourvues d'une chambre funéraire. En ce qui concerne le mobilier, pour la Champagne, seules 14 % des tombes simples de La Tène ancienne disposent d'un assemblage d'armes comprenant une épée et plusieurs lances (LORENZ, 1978, p. 114). Cette donnée renforce le côté prestigieux de la sépulture. De la même façon, le répertoire céramique compte parmi les plus fournis et est le seul à comporter deux vases issus de l'atelier de La Chaussée-sur-Marne (voir *supra*). Le croisement de ces données permet alors d'intégrer la tombe de Moncetz dans le type 2a de la classification de J.-P. Demoule, réunissant les tombes simples les plus prestigieuses sous l'appellation « tombes à épées », qui ne représentent que 1 à 5 % du corpus total.

Si la préférence des auteurs se porte sur la seconde hypothèse, puisque contrairement aux armes, et nonobstant une réouverture tardive alors que la décomposition est bien avancée, aucun fragment issu d'un char n'a été découvert, force est de constater que plusieurs arguments contraires sont tout aussi étayés. Peut-on imaginer une première réouverture de la tombe, peu de temps après la cérémonie, visant à récupérer le char encore solide, puis un pillage beaucoup plus tardif et sans aucun lien avec les premières manifestations ? Cette hypothèse séduisante semble cependant contredite par la présence d'ossements en position primaire, posés sur le fond de la tombe.

Il n'apparaît donc pas possible, à nos yeux, d'opter de façon sûre pour l'une ou l'autre des propositions, et nous laissons ainsi l'interprétation ouverte en attente d'éventuelles découvertes similaires.

Nous proposons cependant, à des fins illustratives, une restitution hypothétique (sans véhicule) de la tombe (fig. 23).

4. Cette observation est toutefois à considérer avec réserve, beaucoup de tombes à char n'ayant pas livré de dépôt de vases conséquent. Par exemple, celles de Prunay et Bourcq, qui ont livré des harnachements exceptionnels, n'ont que peu de vases (pas plus de cinq).

Fig. 23. Moncetz-Longevas Giratoire RN 44. Restitution hypothétique de la tombe, illustrant l'hypothèse d'une tombe sans véhicule (© DAO : C. Driard, Éveha).



IV. L'OCCUPATION FUNÉRAIRE AU DÉBUT DU SECOND ÂGE DU FER DANS LE SUD-CHÂLONNAIS

Le territoire de Moncetz-Longevas et des communes environnantes recèle une multitude de données archéologiques portant sur le domaine funéraire (CHOSSENOT *et alii*, 2004). Un certain nombre de ces occurrences sont contemporaines de la tombe dont il est ici question. La plupart des fouilles de ces ensembles funéraires remontent à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, les plus récentes ayant été réalisées en 1994 et 2002. La reprise d'activité depuis les années 70 permet de renouveler les données et d'affiner les propos. L'essor de la prospection aérienne dans les années 90 fournit un bon aperçu d'une partie de l'occupation du sol à la Protohistoire et tend à confirmer une densité très importante du peuplement de la vallée de la Marne à l'Âge du Fer.

IV.1. LES NÉCROPOLES CONTEMPORAINES

Dans le département de la Marne, de nombreuses sépultures à inhumation datées des environs du V^e siècle avant notre ère ont été mises au jour. Souvent regroupées en nécropoles de tailles variables, elles sont marquées par des pratiques funéraires similaires, notamment en ce qui concerne la constitution des dépôts funéraires. Ces sépultures, tombes simples ou abritant un char, occupent des espaces privilégiés dans le paysage. Le sud-châlonnais ne fait pas exception à ce phénomène, et les ensembles funéraires y sont réguliers (fig. 24).

Ainsi, au lieu-dit *La Potence* à Breuvery-sur-Coole, une nécropole d'une cinquantaine d'inhumations, orientées ouest-est, compte 90 vases (fouille Thiérot, 1920 ;

CHOSSENOT *et alii*, 2004). Quelques-uns portant un décor peint particulier ont été attribués à l'atelier de La Chaussée-sur-Marne évoqué à maintes reprises dans ces lignes. Les productions de cet atelier ont été répertoriées au sein de nécropoles plus « modestes », au lieu-dit *La Côte des Prés-Le Mont Rabeau* à Cernon (fouille Nicaise, 1912/1913 ; CHOSSENOT *et alii*, 2004), ainsi qu'au lieu-dit *L'Évangile* à Chepy (fouille Thiérot, 1924 ; CHOSSENOT *et alii*, 2004).

Beaucoup de sépultures s'accompagnent également de dépôts métalliques au sein desquels on recense des éléments de parures ou de la panoplie militaire. À l'Épine (sans précision de lieu), à la fin du XIX^e, deux sépultures à inhumation (*ibid.*), et à Pogny *Les Aclettes* (fouille Chertier, 1994), une nécropole, essentiellement datées du V^e siècle avant notre ère, comptent parmi celles-ci.

Ces nécropoles sont le reflet de diverses pratiques funéraires. Elles peuvent se composer de tombes simples ou à chars, simples ou doubles, entourées ou non d'un enclos. Au lieu-dit *Côtes en Marne, Mont-en-Marne* à Écury-sur-Coole, une nécropole accueille un groupe de vingt fosses dont cinq tombes à chars ainsi qu'une nécropole, plus vaste, de cent trente-cinq sépultures dont une tombe à char (fouille Thiérot, 1910 ; CHOSSENOT *et alii*, 2004). Au lieu-dit *Moulin, le Champ Mayart* à Mairy-sur-Marne, une nécropole occupée sporadiquement depuis le Néolithique jusqu'à l'époque mérovingienne a été fréquentée à l'orée du second Âge du Fer. Six sépultures simples et six des quatorze tombes à char possèdent un enclos. Le mobilier que ces dernières ont livré était constitué d'armes, d'objets de parure, d'éléments de harnachement, d'objets usuels et de céramiques (BÉRARD *et alii*, 1914 ; VERGER, 1994). Une tombe à char datée de La Tène I a également été découverte dans la commune d'Omey, au lieu-dit *Les Mottés, Les Mottes, Les Mothés* (fouille Schmit et Chanier ; CHOSSENOT

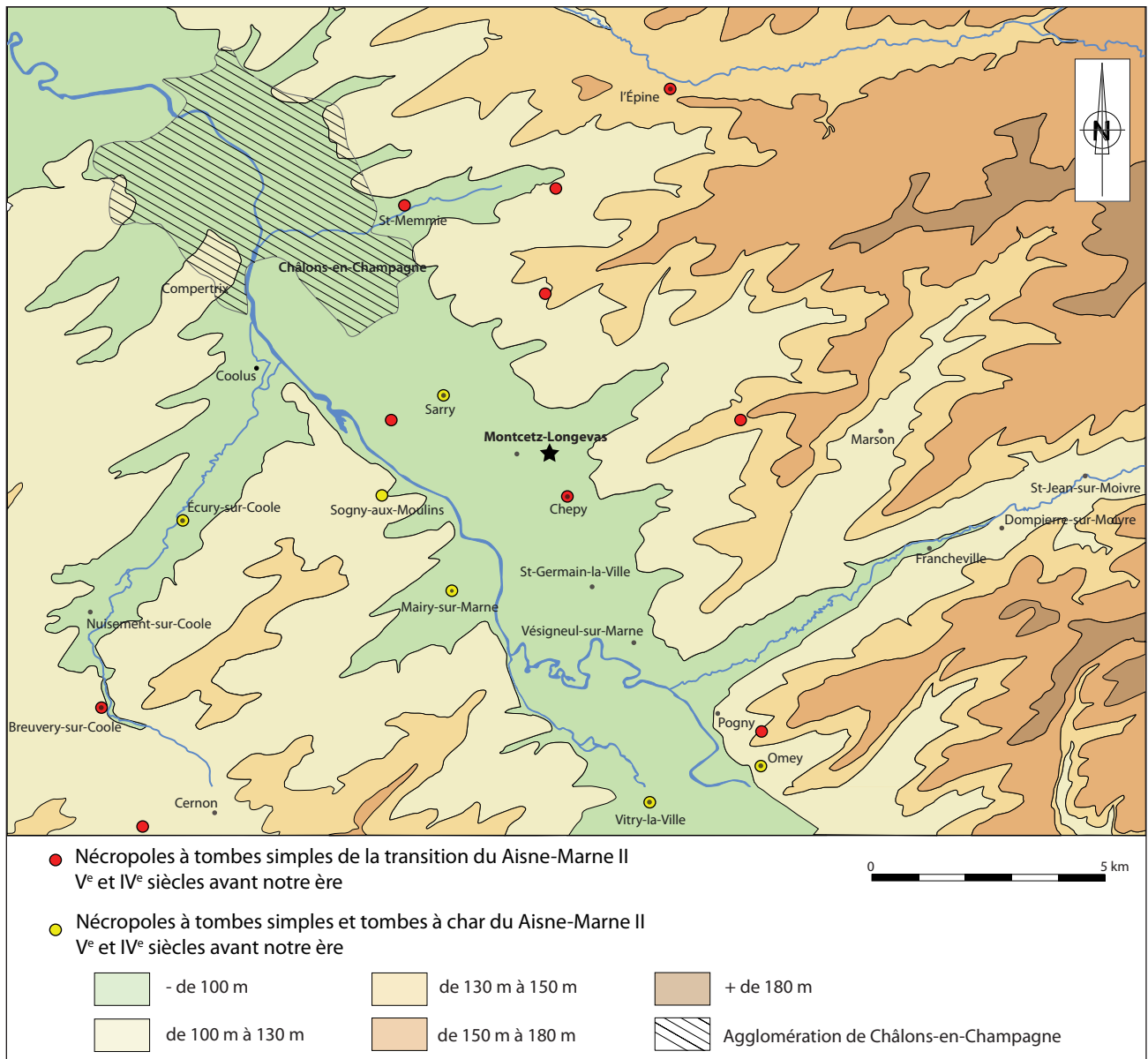


Fig. 24. Carte des sites funéraires des V^e et IV^e siècles avant notre ère dans le sud-chalonnais (© DAO : L. Le Clézio, Éveha).

et alii, 2004). À Sarry *Les Auges*, au sein d'une nécropole de soixante-cinq sépultures à inhumation, une unique tombe à char dépourvue d'enclos a été attribuée aux V^e-IV^e siècles avant J.-C. (FORT, 2002). Dans la commune de Saint-Memmie, au *Chemin des Dats, Haut du Chemin des Dats et Bois du Bauchet*, une nécropole fréquentée entre le V^e et le III^e siècle avant notre ère comprend cent cinquante sépultures modestes et un enclos circulaire (fouille abbé Bossus, E. Schmit, abbé Favret, H. Gillet, dès 1884-1895; CHOSSENOT *et alii*, 2004). Il en va de même pour la nécropole de trente-quatre inhumations datées du V^e et III^e siècle avant notre ère, mise au jour à Sarry, au lieu-dit *le Tabur, le Poirier Doland, la Croix de l'Épine* (fouille abbé Favret, L. Bérard et Le Laurain, 1913; CHOSSENOT *et alii*, 2004).

Comme le met en lumière cet inventaire succinct, les nécropoles Aisne-Marne forment ainsi un maillage régu-

lier d'occurrences qui parsèment ce secteur de la vallée. La plupart d'entre elles comptent plusieurs dizaines de tombes simples, parfois polarisées autour d'une ou de plusieurs tombes à char. Elles forment ainsi une homogénéité culturelle marnienne indéniable.

Les opérations de fouille ou découvertes fortuites ne suffisent pas cependant à rendre compte de la densité d'occupation dans ce secteur.

Depuis de nombreuses années, les campagnes de prospection aérienne qui se succèdent enrichissent de façon considérable notre perception de ce phénomène, de façon exclusivement quantitative et concernant essentiellement les tombes à char plus monumentales; le présent article est l'occasion de dresser un état des lieux actualisé des découvertes effectuées dans le sud-chalonnais.

IV.2. L'APPORT DE L'AVION DANS L'ÉTUDE DES TOMBES À CHAR AUX ENVIRONS DE MONCETZ-LONGEVAS

La tradition de l'inhumation de certains personnages sur un char est un épiphénomène dans l'archéologie du début du second Âge du Fer en France septentrionale. Ce sont toutefois ces sépultures bien particulières qui ont fait la réputation de la Champagne dès le début des premières explorations dans cette grande plaine crayeuse par les pionniers de l'archéologie. La facilité de leur détection, en raison de leurs dimensions et de la nature du sol géologique dans lequel la fosse était creusée, a été à l'origine de leur fouille, ou plus exactement de leur pillage systématique et la tombe de Moncetz-Longevas, comme nous l'avons vu, compte probablement parmi ces visites expéditives. La fouille et la publication de la tombe à char du *Malinet* à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) par Jean-Baptiste Counhaye, en 1868, sont à l'origine de l'intérêt scientifique porté à ces tombes particulières dont plusieurs exemplaires avaient été explorés précédemment sans susciter beaucoup d'enthousiasme en l'absence, semble-t-il, d'objets remarquables. La découverte des magnifiques tombes à char de Somme-Tourbe *La Gorge Meillet* et de Somme-Bionne *L'Homme Mort* attire l'attention des archéologues européens dans les années 1875/1880 et contribue à façonner l'image de l'archéologie celtique de la Champagne (LAMBOT *et alii*, 2010).

Stéphane Verger dresse un inventaire très complet, dans le cadre de sa thèse, de ces tombes à char fouillées jusque dans les années 1990 (VERGER, 1994). L'examen critique des données qu'il fait est éclairant : « *seules une vingtaine de sépultures sont connues à la fois par une notice complète et par le mobilier conservé* » (*ibid.*, p. 380). Si la connaissance de l'emplacement précis des sépultures était prise en compte dans cette analyse, moins de la moitié de ce chiffre pourrait être retenu. En effet, il n'existe quasiment aucun plan, même succinct, pouvant être reporté sur un plan cadastral ou même sur une carte d'état-major de l'époque. Les situations sont signalées en donnant des distances approximatives de points divers et variés, généralement le village le plus proche, une ferme, un ruisseau et même parfois un des bois de résineux qui ont été défrichés en totalité depuis bien longtemps maintenant. C'est dire que les tombes à char ne sont pas localisées précisément, si ce n'est quelques exceptions tenant à la date récente de la fouille. Celles fouillées par Bernard Chertier, alors directeur des Antiquités préhistoriques de Champagne-Ardenne, dans les années 1970/1980, au nombre de cinq, sont restées sans publication à ce jour (CHERTIER, 1972, 1977) et leur situation précise reste ignorée. Ce n'est pas le cas pour quelques découvertes récentes qui ont heureusement été publiées : Quilly, Ardennes (STEAD *et alii*, 2006), Semide, Ardennes (LAMBOT, VERGER, 1995), Bucy-le-Long, Aisne (DESENNE *et alii*, 2009), Evergnicourt, Aisne (LAMBOT, 2005). Une dizaine d'autres tombes ont fait l'objet de rapport au Service régional de l'Archéologie et de quelques notes succinctes.

IV.2.1. Quand l'avion révèle l'emplacement des tombes à char

Depuis le développement dans les années 1960 de l'archéologie aérienne, notamment par Roger Agache en Picardie et dans le nord de la France, le nombre de sites découverts est considérable. La Champagne se prête admirablement à la perception de sites fossoyés, établissements ruraux, enceintes protohistoriques circulaires, quadrangulaires et linéaires, mais beaucoup moins bien à la détection des structures à fondations de craie pilée d'époque gallo-romaine ou médiévale. Les tombes individuelles sont difficilement détectables et c'est souvent la présence d'une structure géométrique quadrangulaire ou circulaire qui conduit à percevoir de beaux cimetières en rangées de La Tène ancienne. Il en est ainsi pour ceux de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes) ou encore d'Oiry (Marne) pour les plus spectaculaires. Parmi les photographies de tombes à enceintes, il est apparu que certaines d'entre elles, par leurs dimensions, ne pouvaient que correspondre à des tombes à char. Certaines pouvaient représenter des sépultures fouillées anciennement par leur localisation sur certaines communes et en des lieux-dits connus dans la littérature. C'était notamment le cas à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) aux lieux-dits *le Catillon* ou *Châtillon* et *le Jardinnet* où la littérature archéologique mentionnait la fouille de plusieurs tombes à char dont deux dans des enceintes circulaires, sans qu'il soit possible de connaître le nombre exact de ces sépultures. Jean-Baptiste Counhaye donne le nombre de sept tombes à char. L'avion révélait un nombre important d'enceintes circulaires, dont certaines de petit diamètre datant probablement de l'Âge du Bronze final, et d'autres, dont certaines possédaient en leur centre des taches quadrangulaires imposantes, représentant indiscutablement des fosses de tombes à char (fig. 25). Quelques enclos carrés possédaient également une grande fosse centrale, ce qui était une nouveauté. Le nombre de tombes à char dans des enclos à Saint-Jean-sur-Tourbe, établi d'après plusieurs campagnes de photographies aériennes, s'élève à quatorze, dont trois dans des enclos carrés. S'il peut subsister quelques doutes



Fig. 25. Saint-Jean-sur-Tourbe le Catillon/le Jardinnet vu d'avion sur sol nu. Plusieurs enceintes carrées et circulaires entourent des tombes à char (© Cliché : B. Lambot).



Fig. 26. Plan de la nécropole de Saint-Jean-sur-Tourbe le Catillon/le Jardiniet établi d'après les prospections aériennes. Les structures sont représentées à une échelle supérieure à celle du plan cadastral pour des nécessités de lecture (© cliché : B. Lambot).

sur l'existence d'un char dans toutes ces tombes, il n'en demeure pas moins que ce total est probablement proche du nombre véritable (fig. 26).

De cet exemple, et de quelques autres représentant indiscutablement des tombes à char fouillées anciennement, est né un intérêt particulier dans le cadre de la prospection aérienne et la zone de répartition de ces sépultures spécifiques a été favorisée. La carte établie d'après l'inventaire de Stéphane Verger a été complétée par les découvertes récentes et les prospections aériennes. Cette distribution correspond précisément à l'extension du Marnien tel qu'il a

été défini (ROUALET, 1991 ; CHARPY, 1998). Une attention particulière a été portée à ces structures et leur recherche est devenue systématique. C'est ainsi qu'au fil du temps, un programme de recherche s'est lentement élaboré (LAMBOT, 2010). Les prémices en avaient été la fouille de la grande tombe de Semide, seule fosse perceptible au centre d'un enclos circulaire en périphérie d'un vaste ensemble d'enceintes circulaires et quadrangulaires à appendices (bouchons de champagne, trous de serrure *Schlüssellochgräben*). La récupération du char à l'époque gauloise, comme à Quilly, et la présence de deux harnais de chevaux d'attelage

de belle qualité en position *in situ* à Bourcq (Ardennes) et Prunay (Marne) laissaient présager le potentiel de ces tombes pillées et de l'intérêt de les rouvrir (LAMBOT, 2009). Les tombes à char visibles au centre d'enceintes à appendice posaient la question de la contemporanéité des deux structures, l'aire de la plupart des enclos de ce type étant vide. En 2005 était mis en œuvre un programme de fouilles sur plusieurs sites funéraires comptant des tombes à char connues dans la littérature et probablement localisées par avion (ce qui restait à vérifier), des tombes nouvelles et des tombes au centre d'enceintes à appendices. Les résultats obtenus après trois ans de recherches de terrain sont particulièrement intéressants, avec notamment deux harnais de chevaux de monte trouvés à Bourcq et Prunay dans des tombes pillées, le relevé précis d'une dizaine de fosses sépulcrales à char mais aussi la localisation précise et la nouvelle fouille de la tombe de *La Gorge Meillet* avec l'observation d'une erreur de relevé initial.

Depuis, les recherches aériennes se sont poursuivies et le nombre des découvertes de nouvelles tombes à char ne figurant pas dans la littérature s'est multiplié, les plans des sites connus se sont étoffés et les localisations précises de fouilles anciennes se sont enrichies.

IV.2.2. La tombe de Monctez-Longevas et son environnement de La Tène A *vis d'avion*

La sépulture de Monctez-Longevas est située dans un secteur peu dense en découvertes aériennes (fig. 24). Le ruisseau la Blaise, qui décrit une boucle au sud et remonte vers le nord, marque la base du plateau au pied duquel s'est installé le village de Monctez-Longevas. La Marne, à 800 m au sud, entame les plateaux calcaires sur sa rive gauche. Le canal latéral à la Marne, longé par la Moivre, s'étire dans la vallée de près d'un kilomètre de largeur. La vallée est mitée par de nombreuses gravières et les prospections aériennes n'ont pas été productives dans ce secteur, contrairement aux rebords de plateaux. Plusieurs enclos isolés ont été photographiés à l'ouest, sur la commune de Sarry, à peu de distance du site du giratoire de la RN 44 à Monctez-Longevas, aux lieux-dits *la Fosse Aller*, *la Langaude* et à Chepy contre le village, à hauteur de la ferme de *la Pagerie*. L'examen du cliché de ce site, destiné à documenter une enceinte quadrangulaire et un autre fossé, a révélé la présence de deux enceintes circulaires le long de la RN 44, dont une pouvant avoir une fosse centrale. Toutefois la qualité des documents est médiocre et ne permet pas de se prononcer. Il en est de même pour une structure circulaire au lieu-dit *la Commune*, à quelques centaines de mètres à l'est de la fouille de la tombe de Monctez-Longevas.

Il n'en reste pas moins que l'environnement est riche en découvertes archéologiques, y compris à proximité, notamment sur la rive gauche de la Marne. Le cimetière implanté à cheval sur les communes de Sogny-aux-Moulins et de Mairy au lieu-dit *le Moulin* (sur le plan cadastral actuel le lieu-dit unique est *la Fourrière*), qui comptait deux cent quarante-cinq tombes gauloises, dont quatorze tombes à char déjà pillées (fouilles Pellieu, 1904) lors des fouilles de Bérard, Thiérot et Favret et Pithois en 1911/1912, est

un des seuls pour lequel nous est parvenu un plan. Pierre Roualet a remis au propre et complété le plan original de Pithois et l'album Bérard, conservé au Musée d'Épernay, présente une belle série de dessins aquarellés et quelques plans de sépultures (CHARPY, 1998). Ce magnifique cimetière, dont on espérait beaucoup de son survol en avion, résiste néanmoins à la détection et nous n'avons pas réussi à ce jour à en obtenir une vue complète. Trois enclos circulaires correspondent probablement aux tombes 236 (tombe à char), 237 et 239. L'existence d'enceintes autour des tombes à char était connue à l'époque de la fouille Favret et leur recherche a été systématique semble-t-il. Autour des tombes 197 et 200, des enceintes quadrangulaires ont même été reconnues. Plusieurs sépultures simples sont entourées d'un fossé circulaire. Il est probable qu'un enclos quadrangulaire en limite nord-est de la nécropole a échappé aux recherches (fig. 27). La nécropole se poursuit jusqu'au lieu-dit *la Fourrière*, à proximité du village, où ont été photographiés un enclos circulaire et un autre quadrangulaire probablement plus récent.

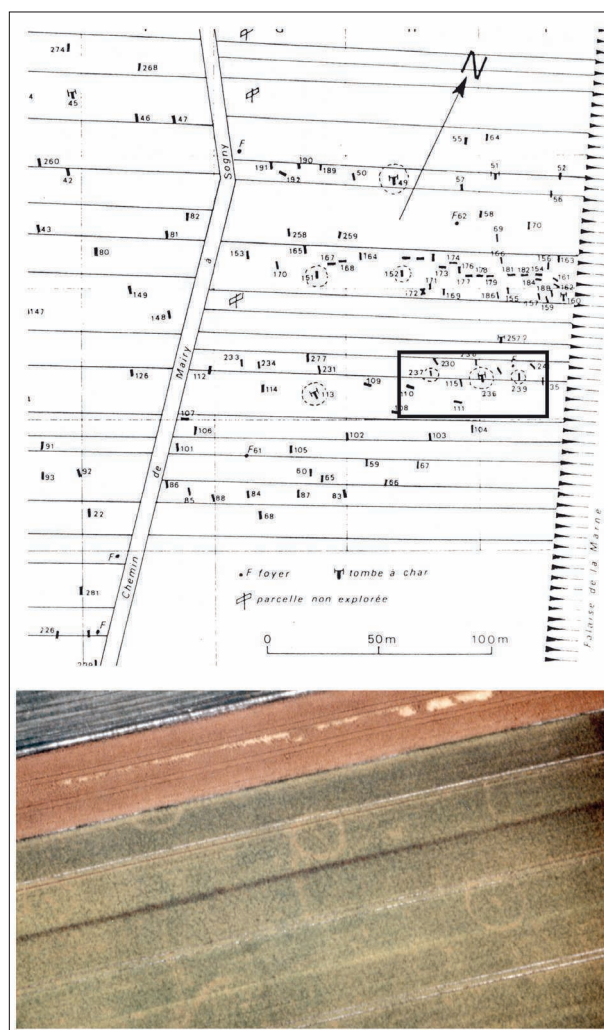


Fig. 27. Extrait du plan de Mairy-sur-Marne (d'après CHARPY, 1998) et photographie aérienne correspondante à l'encart (© cliché : B. Lambot).



Fig. 28. La tombe à char de Sogny-aux-Moulins sur les Côtes
(© cliché : B. Lambot).

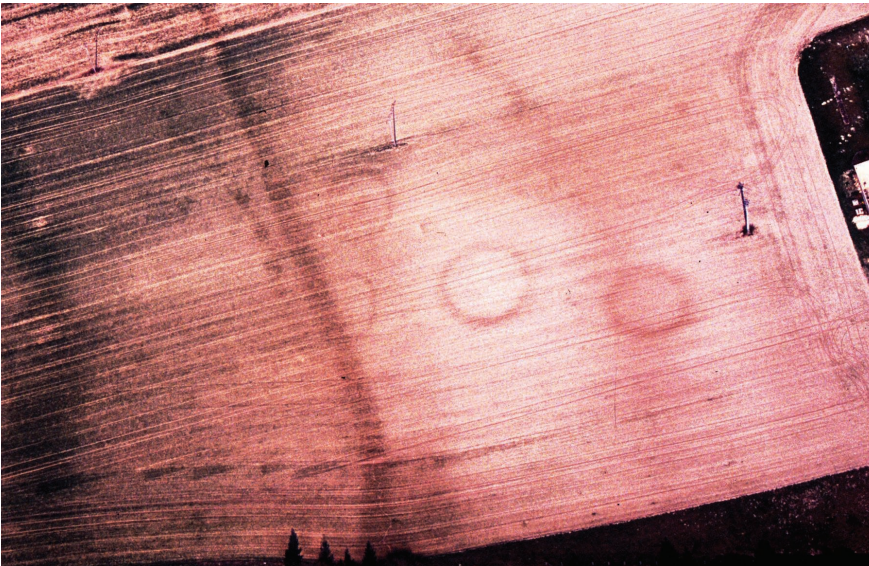


Fig. 29. Les enceintes circulaires de les Buttes à Sogny-aux-Moulins
(© cliché : B. Lambot).



Fig. 30. Le site de Vitry-la-Ville
(© cliché : B. Lambot).

À quelques centaines de mètres vers l'est, à hauteur de Sogny-aux-Moulins, plusieurs ensembles d'enceintes circulaires ont été photographiés. Une des plus importantes tombes à char se situe en bordure même du village, au nord-est, à l'extrémité d'un plateau surplombant la Marne au lieu-dit *sur les Côtes*. Plusieurs autres enceintes circulaires ont été photographiées aux lieux-dits *les Buttes* et le *Champ brûlé/la Vallée Saint Manche* (cadastre). Les photos obtenues sur le premier site favorisent l'interprétation de Stéphane Verger qui considère que la tombe III de Pellieu, fouillée dans les années 1901-1903, est une tombe simple en raison de sa faible largeur, 1,20 m, l'absence des fosses pour les roues et de pièces métalliques du char. La longueur de 4,20 m est en revanche importante pour une telle fosse. Thiérot y a repris les fouilles en 1907. Au final il y aurait eu une quarantaine de tombes et trois tombes à char à cet endroit. Les nombreuses photos aériennes ne montrent qu'une seule tombe au centre d'un grand enclos d'une vingtaine de mètres de diamètre (fig. 28). Le diamètre de 12 m pour l'enclos donné par Lemoine est trop petit s'il s'agit bien de cette tombe, mais ce ne serait pas la première fois qu'il y aurait une erreur de relevé. Une erreur d'un mètre dans la longueur de la fameuse tombe de Somme-Tourbe *la Gorge Meillet* en est l'exemple le plus marquant (Lambot, fouille 2006, inédit). Une fosse au centre d'un enclos de 20 m de diamètre aurait livré, malgré son pillage, une boucle d'oreille en or. Le diamètre est en concordance avec ce que nous pouvons estimer d'avion et il est probable qu'il s'agit bien de cette tombe qui est visible sur les clichés de *sur les Côtes*. Plusieurs fosses importantes sont dispersées aux alentours (VERGER, 1994; CHOSSNOT *et alii*, 2004).

Au lieu-dit *les Buttes* la situation est éclaircie par plusieurs photos aériennes. Schmit signale sur ce lieu-dit, à la cote 113, un cimetière comptant une tombe à char violée. Il parle probablement de celle de *sur les Côtes*. En 1910 un cimetière gaulois avec cinq tombes à char aurait été fouillé par Thiérot, Favret, puis par Bérard, Chenet et Giraud (CHOSSNOT *et alii*, 2004). Précisément au lieu-dit *les Buttes*, contre le village à l'ouest, l'avion a révélé la présence de quatre enceintes circulaires et d'une cinquième moins perceptible. Une fosse rectangulaire apparaît dans une des enceintes (fig. 29). Il y a confusion probablement entre les diverses mentions anciennes qui tiennent autant à l'imprécision des descriptions que des dénominations des lieux-dits dont une partie ne figure plus sur le cadastre actuel (*le Mont Frémy, les Savarts*, etc.). C'est ainsi qu'à proximité de *les Terres Brûlées*, qui peut être le *Champ Brûlé* actuel, au lieu-dit cadastral *la Vallée Saint Manche*, deux enclos circulaires et des fosses rectangulaires ont été photographiés. Aucune fosse n'est visible dans l'enclos principal et d'évidence il ne s'agit pas d'une tombe à char. En revanche les fosses rectangulaires ont les dimensions d'inhumations qui peuvent être des tombes de La Tène ancienne. À quelque distance vers le sud existe une enceinte trapézoïdale. Il ne peut être fait une référence précise à des mentions anciennes pour ce site.

Cette concentration de tombes de l'élite celtique de la fin du V^e siècle avant J.-C., sur ce petit secteur de la vallée de la Marne, se retrouve en divers endroits à des distances à peu près régulières, maillage assez organisé du territoire.

L'ensemble le plus proche connu, essentiellement par avion, est situé à Vitry-la-Ville où une série d'enclos circulaires et des fosses indique clairement l'existence d'une nécropole celtique. Six enceintes circulaires sur les neuf visibles plus ou moins bien, présentent des fosses centrales suffisamment vastes pour être considérées comme des tombes à char. D'autres traces laissent supposer un nombre plus important d'enceintes, comme probablement un « bouchon de champagne », mais il convient de rester prudent. Contre le village actuel, deux fossés parallèles curvilignes correspondent certainement à une limite d'habitat protohistorique auquel est peut-être associée une enceinte quadrangulaire en forme de D (fig. 30).

Ces quelques exemples montrent, s'il en était encore besoin, l'apport exceptionnel des prospections aériennes continues. Il ne faut pas se bercer d'illusions et nombre de données ne seront jamais perceptibles. Rares sont les apparitions des fosses à inhumations et lorsque des conditions exceptionnelles les dévoilent, il est évident que les plus petites d'entre elles échappent à la détection. Les tombes à char offrent la particularité d'être suffisamment caractéristiques pour être identifiées sans peine. Il peut y avoir parfois des interrogations sur l'interprétation de la tombe centrale et seule une bonne connaissance des différentes apparitions des structures et des tombes fouillées dans des enceintes circulaires et quadrangulaires permet de se faire une idée de la nature de l'inhumation, simple ou à char. Il est évident que seule la fouille de tombes photographiées d'avion permet de faire cette analyse et de la projeter sur les images de sites à enceintes et fosses centrales. Ces tombes à enclos sont les seules qui peuvent être datées, avec un pourcentage d'erreur négligeable, de La Tène ancienne, ce qui permet d'aborder avec crédibilité l'occupation du territoire à cette période. Les inhumations de l'Âge du Bronze ont généralement des dimensions de tombes simples et l'enceinte circulaire est ouverte la plupart du temps. La confusion est donc facile à éviter. La fouille de la nécropole de Somme-Tourbe *la Voie d'Hans* a été très instructive à ce sujet, tout comme celle de Bourcq *la Pierre de Rome* et *la Banière* (LAMBOT, 2009). Le rapport entre les photos aériennes et les structures fouillées permet d'interpréter d'autres sites avec crédibilité et de les classer ou non dans les tombes à char. À Somme-Tourbe, sur les dix enceintes fouillées, huit entouraient une tombe simple, une ne présentait qu'un trou de poteau au centre et la dernière était effectivement une tombe à char.

Il reste un énorme travail à effectuer, simplement en épluchant les archives et en travaillant sur les photographies aériennes. Pour cette période de La Tène A le secteur de Somme-Tourbe est un bon exemple de ce qu'il est possible d'obtenir (fig. 31). Bien entendu rien ne viendra remplacer la réouverture des tombes mais il est possible d'appréhender l'occupation du territoire à cette période au travers du nombre de tombes à char, de leur répartition et de leur nombre par cimetière. Dans un quadrilatère de 5 km de longueur et 4 km de largeur, aux alentours de Somme-Tourbe, on ne compte pas moins de trente-cinq tombes à char, ce qui est exceptionnel dans l'état des données actuelles. Toutefois on a vu que d'autres contrées comptent plusieurs grands sites qui ont un nombre équi-

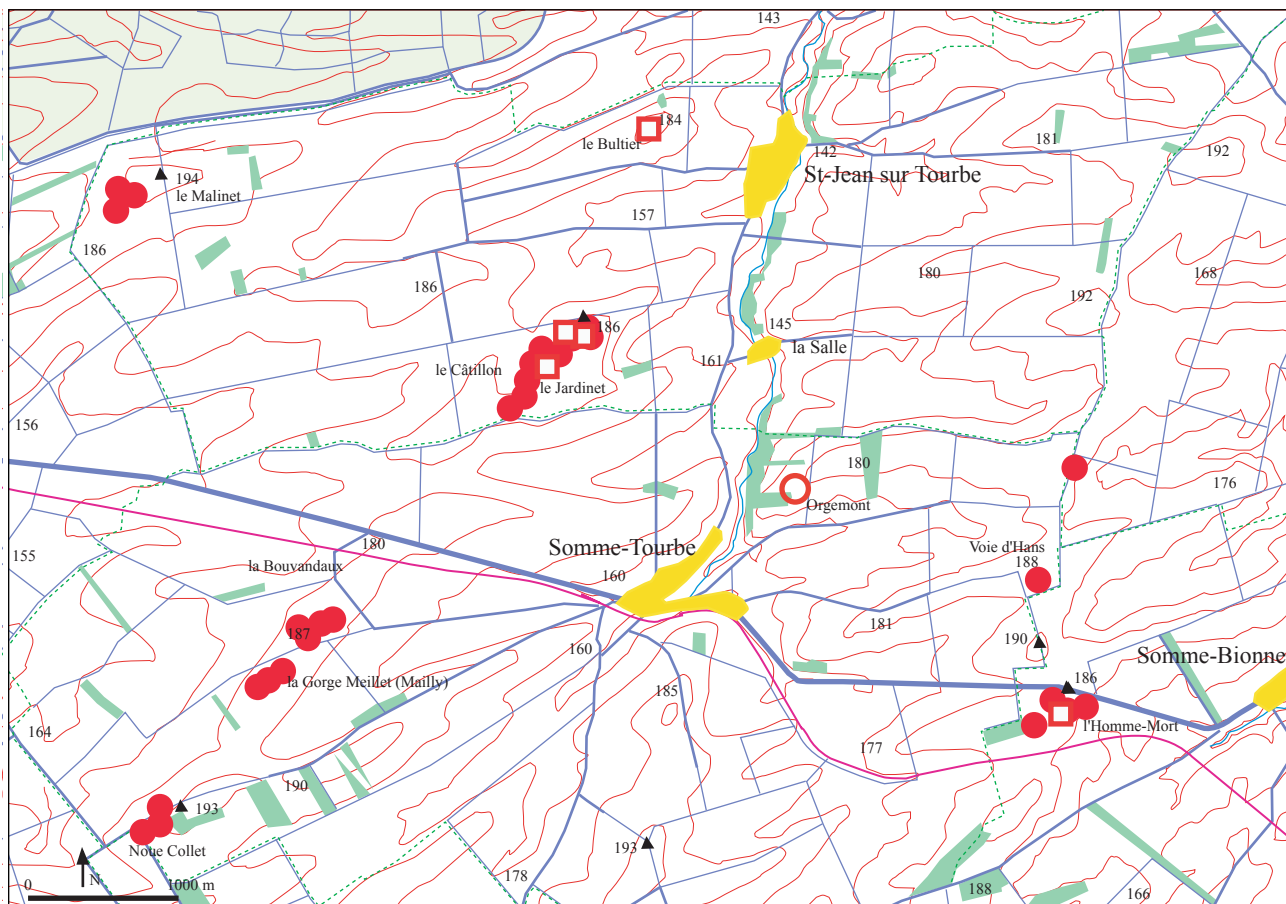


Fig. 31. Les tombes à char aux environs de la Tourbe et de La Bionne (© cliché : B. Lambot).

valent de tombes à char, comme Mairy-sur-Marne et Sogny-aux-Moulins. Les prospections apporteront peut-être dans les années qui viennent une densité aussi importante dans ces secteurs. Toujours est-il que l'avion a permis de vérifier les mentions anciennes, de les conforter ou au contraire de les modifier et même parfois de les annuler. C'est ce qui s'est passé pour les tombes attribuées à Récy (Marne) *la Belle Croix* d'après une note de Nicaise recopiant une information de Counhaye et conservée dans les archives Schmit (F58 et F96). En fait il s'agit de la description des tombes fouillées à Saint-Jean-sur-Tourbe *le Châtillon* ou *le Jardinnet*, Counhaye n'ayant jamais fouillé à Récy semble-t-il (LAMBOT *et alii*, 2010).

La hiérarchisation se perçoit dans la qualité du mobilier, harnachements et char, parure en or, nombre de vases, présence ou non de vaisselle métallique, et la puissance de la communauté dans le nombre de tombes à char. Pour compenser le peu d'efficacité de l'avion dans la découverte des tombes individuelles et devant l'impossibilité de les rechercher par grands décapages, pour des coûts financiers évidents, la détection par résistivité est à envisager sur les principaux de ces sites. L'obtention de plans complets serait d'un apport exceptionnel dans l'appréhension de l'organisation des cimetières, du regroupement des sépultures, du rôle des tombes à char, etc.

CONCLUSION

La fouille réalisée en 2010 au lieu-dit *la Commune* a donc permis de mettre au jour une tombe à enclos et chambre funéraire attribuée à l'étape IIC de la culture Aisne-Marne (début du IV^e siècle avant notre ère), soit environ à 400 avant notre ère. La quasi-intégralité de l'enclos a été décapée et documentée à cette occasion.

L'intérêt de l'étude de cet ensemble est multiple. Il apparaît tout d'abord dans la nature de la chambre funéraire, bâtie en matériau périssable et assemblée selon la méthode dite du *Blockbau*, exceptionnelle en Europe occidentale. Il s'affirme ensuite dans le mobilier d'accompagnement ; métallique tout d'abord, puisque la panoplie complète du guerrier est représentée ; céramique ensuite, avec un corpus varié, fort de deux exemplaires de l'atelier local dont la production semble destinée aux personnes d'un statut social privilégié.

Toutefois, si l'ensemble des données observées à Moncetz montre le prestige de la sépulture, la morphologie et la complexité de l'assemblage mobilier, qui plaident à première vue en faveur du dépôt d'un char dans la chambre funéraire, s'oppose à l'absence d'indices concrets confirmant ce dépôt (aménagements spécifiques et absence de char ou d'éléments de ce dernier). Ces observations rendent délicate

l'intégration de la tombe de Moncetz au sein de la classification hiérarchique en usage.

Dans un registre plus proche des pratiques culturelles, la conservation satisfaisante des vestiges a permis une étude des phytolithes liée à une approche des offrandes alimentaires contenues dans les vases céramiques, analyse qui a permis de mettre au jour la présence éventuelle d'une boisson à base d'orge dans un gobelet et celle plus assurée de viscères

animaux et de plantes, constituant peut-être les restes d'un plat cuisiné. Enfin, grâce au projet en cours de recensement des espaces funéraires dans la région, réalisé par le biais du dépouillement de la documentation et de campagnes continues de prospection aérienne, la tombe de Moncetz, qui s'inscrit vraisemblablement dans une vaste nécropole, a pu être replacée dans son contexte d'occupation, dans ce secteur de la vallée de la Marne.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDOUZE F., BUCHSENCHUTZ O., 1989, *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, du début du II^e millénaire à la fin du I^{er} siècle avant J.-C.*, Paris, éd. Hachette, 362 p.
- BABES M., 1974, *Das Gräberfeld von Les Jogasses*, Saarbrücker Beitr. z. Alterumskunde 13, Bonn, 74 p.
- BAITINGER, PINKSER dir., 2002, *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg. Glaube-Mythos-Wirklichkeit*, Stuttgart, K. Theiss Verlag, 344 p.
- BARAY L., 2003, *Pratiques funéraires et sociétés de l'Âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VI^e siècle-troisième quart du I^{er} siècle avant J.-C.)*, Paris, CNRS éd., 456 p., cédérom, 65 tabl., 61 fig. (56^{ème} suppl. à Gallia).
- BATAILLE G., 2008, *Les Celtes: des mobiliers aux cultes*, Dijon, Éditions Univ. de Dijon, 258 p. (Coll. Art, Archéologie et Patrimoine).
- BÉRARD L., FAVRET (Abbé P.-M.), THIÉROT A., 1914, «La nécropole gauloise de Cernon (Marne)», *Bull. de la Société archéologique Champenoise*, 1, p. 24-28, 2 pl.
- BIEL J., 1987, «Hochdorf: l'équipement du mort: richesse dans la tombe, reflet de sa puissance», in: *Trésors des princes celtes*, Catalogue d'exposition, Galerie nat. du Grand-Palais, 20 oct. 1987-15 fév. 1988, Paris, éd. de la Réunion des musées nationaux, p. 115-136.
- BRETZ-MAHLER D., 1971, *La civilisation de La Tène I en Champagne, le faciès marnien*, Paris, éd. du CNRS, 296 p., 183 pl. (XIII^{ème} suppl. à Gallia).
- BRISSE A., LOPIN A., GOURY G., 1956, *Vert-Toulon 'Charmont', 'Vert la Gravelle' (51)*, Rapport de fouille, 0080/068/0242 - Dossiers de sites archéologiques, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr).
- BRISSE A., HATT J.-J., ROUALET P., 1971, «Le cimetière gaulois La Tène la du Mont-Gravet, à Villeneuve-Renneville (Marne)», *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 86, p. 7-48.
- BRUNAU J.-L., RAPIN A., 1988, *Gournay II. Boucliers et lances, dépôts et trophées*, Paris, éd. Errance, 245 p. (*Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, 2).
- BURGEVIN A. et alii, 2009, *Moncetz-Longevas, Giratoire RN 44, Chemin exploitation Est (Marne)*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, DRAC Champagne-Ardenne (51), 11 p., 11 pl., inventaires.
- CHARPY J.-J., 1998, «Les pratiques funéraires en Champagne au V^e siècle av. J.-C.», *Revue archéologique de Picardie*, 1-2-1998, p. 99-109.
- CHARPY J.-J., DELNEF H., 2001, «Ateliers de potier et mains d'artisans au V^e siècle en Champagne (F.)», *Lunula, Archaeologia proto-historica IX* (2001), p. 52-64, 8 fig.
- CHERTIER B., 1972, «Les sépultures à char de la Tène I de Saint-Rémy-sur-Bussy, lieu-dit 'La Perrière'», *Bull. de la Société préhistorique française*, t. 69, n° 5, p. 130.
- CHERTIER B., 1977, «Archéologie marnaise, résumés des communications faites par Monsieur Bernard Chertier», *Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, t. XXXV 1971-1977, p. 300-301.
- CHOSSENOT R., CHARPY J.-J., CHOSSENOT M., CHOSSENOT S., 2004, *La Marne*, Paris, Acad. des Inscriptions et des Belles Lettres, 848 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 51-1).
- Collectif, 2002, *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg: Glaube, Mythos, Wirklichkeit: eine Ausstellung des Landes Hessen in der Schirn Kunsthalle Frankfurt, 24 mai bis 1. Sept. 2002*, Stuttgart, K. Theiss Verl., 344 p.
- DELNEF H., 1997, *Un atelier de céramiques peintes de La Tène ancienne en Champagne dans son contexte funéraire*, Mémoire de maîtrise de l'Univ. de Strasbourg, multigraphié, inédit.
- DELNEF H., 2003, «Un aspect de la production céramique châlonnaise de La Tène ancienne», *Bull. de la Société archéologique Champenoise*, 2, fasc. A, Reims, p. 17-49, 39 fig.
- DEMOULE J.-P., 1999, *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle av. notre ère*, Amiens, 406 p. (*Revue archéologique de Picardie*, n° spécial, 15).
- DESENNE S., POMMEPUY C.†, DEMOULE J.-P., 2009, *Bucy-le-Long (Aisne): une nécropole de La Tène ancienne (V^e-IV^e s. avant notre ère)*, Amiens, 3 vol. (*Revue archéologique de Picardie*, n° spécial, 26).
- DURAND J.-P., 1993, *La céramique indigène de Vix dans le cadre du premier Âge du Fer de l'Est de la France*, Mémoire de l'École Pratique des Hautes-Études – IV^e section.
- FORT B., 2002, *Rapport de diagnostic archéologique, Sarry (Marne) 'les Auges'*, Société ABCIS, DRAC Champagne-Ardenne, SRA, oct. 2002.
- GARDEISEN A., 2002, «Interprétation des restes fauniques dans les tombes protohistoriques du sud de la France», in: CAROZZA L. dir., *Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif central et Pyrénées: nouvelles données, Actes du colloque en hommage à J.-F. Salinier, Puy-laurens (Tarn), 15-16 janv. 2000*, p. 211-215 (*Archéologie Tarnaise*, 12).
- HAFNER A., 1983, «Les tombes à char celtiques du Rhin moyen», in: *Les Celtes dans le nord du Bassin parisien*, p. 238-253 (*Revue archéologique de Picardie*, 1-1983).
- HAFNER A., 2007, «Anmerkungen zur frühlatènezeitlichen Prungräbernekropole von Hoppstädten Hasselt, Kr. Birkenfeld, Hügel 2, ein Wagengrab», in: KELZENBERG H., KIESSLING P., WEBER S., *Forschungen zur Vorgeschichte und Römerzeit im Rheinland*,

- Hans-Eckart Joachim - zum 70 - Geburtstag gewidmet, Mainz, Ph. von Zabern, p. 105-118, 10 fig.
- HARVEY E.L., FULLER D.Q., 2005, «Investigating crop processing using phytolith analysis: the example of rice and millets», in: *Journal of Archaeological Science*, 32, p. 739-752.
- HATT J.-J., ROUALET P., 1976, «Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène», *R.A.E.*, t. 27, fasc. 3-4, p. 421-503, 57 pl.
- HATT J.-J., ROUALET P., 1981, «Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène. 2^{ème} partie: Description des tombes de la série marnienne», *R.A.E.*, t. 32, fasc. 1-2, p. 17-63, 37 pl.
- ISSENMANN R., 2010, *Giratoire RN 44, Moncetz-Longevas (51)*, Rapport final d'opération archéologique: fouille préventive, Éveha, DRAC Champagne-Ardenne (51), arrêté n° 2009/372, oct. 2009, 3 vol., 114 p., 38 pl., inventaires.
- KAURIN J., 2008, «Approche fonctionnelle des couteaux de la fin de l'Âge du Fer: l'exemple de la nécropole orientale de l'oppidum du Titelberg (G.-D. de Luxembourg)», *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 38, p. 521.
- LAMBOT B., 2005, «La tombe à char d'Evergnicourt (Aisne), 'le Tournant du Chêne'», *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 22 'Hommages à Claudine Pommepuy', p. 327-354.
- LAMBOT B., 2006, «Les cavaliers de La Tène ancienne en Champagne: découvertes récentes de harnachements dans deux tombes à char», *Lunula. Archaeologia protohistorica*, 14, p. 45-60.
- LAMBOT B., 2009, «L'élite de La Tène ancienne en Champagne-Ardenne: chars et cavaliers: quelques données nouvelles», in: CESSION-LOUPPE J. dir., *Les Celtes aux racines de l'Europe, Actes du colloque tenu au parlement de la Communauté française de Belgique et au Musée royal de Mariemont, 20-21 oct. 2006*, p. 153-172, 11 fig. (*Monographies du Musée royal de Mariemont*, 18).
- LAMBOT B., 2010, «Le programme de recherche sur les tombes à char de Champagne: un état des lieux», *Antiquités nationales*, 41, p. 51-56.
- LAMBOT B., VERGER S., 1995, *Une tombe à char de La Tène ancienne à Semide (Ardenne)*, 107 p., 99 fig. (*Mémoires de la Société archéologique Champenoise*, 10).
- LAMBOT B., VERGER S., CABART H., CHARPY J.-J., POULAIN Ch., 2010, *Jean-Baptiste Counhaye, sa collection à la mairie de Suippes (Marne) et l'archéologie champenoise au XIX^e siècle*, 296 p. (*Mémoires de la Société archéologique Champenoise*, 18).
- LEJARS T., 1994, *Gournay III. Les fourreaux d'épée: le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de la Tène moyenne*, Paris, éd. Errance, 234 p. (Coll. *Archéologie Aujourd'hui*).
- LOBJOIS P., 1969, «La nécropole gauloise de Pernant (Aisne)», *Celticum XVIII*, Rennes, p. 1-284.
- LORENZ H., 1978, «Totenbrauch und Tracht: Untersuchungen zur regionalen Gliederungen in der Frühen Latènezeit», *Bericht Röm-Germ. Kommission*, 59, p. 1-380.
- MÉGNIE F., VILLALARD P., 1977, *Notice explicative de carte géologique de Vertus au 1/50000^e*, BRGM Éditions, 24 p.
- MÉNIEL P., 1998, «La question du sacrifice animal dans les rites funéraires en Gaule Belgique», *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2-1998, p. 245-251.
- MÉNIEL P., 1999, «Les offrandes animales», in: METZLER-ZENS N., METZLER J., MÉNIEL P., *Lamadelaïne, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Luxembourg, p. 258-280 (*Dossiers d'archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art*, VI).
- MÉNIEL P., 2008, *Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle: Âge du Fer*, Gollion, Infolio, 188 p.
- MILCENT P.-Y., 2005, «Cernoucek, une sépulture de guerrier décharné sans arme?», *Pamatky Archeologické*, XCVI, p. 71.
- MORGEN M.-L., ROUALET P., 1975-76, «Le cimetière gaulois de l'Argentelle à Beine», *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, t. XC, 1975, p. 7-8 et 1976, p. 7-44, pl.
- OSTERHAUS U., 1981, *Zur Funktion und Herkunft der frühlatènezeitlichen Hiebmesser*, Marburg, Vorgeschichtlichen Seminar der Philipps-Universität Marburg, 31 p. (*Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar der Philipps-Universität Marburg*, 9).
- PENNINGER E., 1972, *Der Dürrenberg bei Hallein: I. Katalog der Grabfunde aus der Hallstatt- und Latènezeit*, München, C. H. Beck, 128 p. (*Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte*, 16).
- RAPIN A., 2001, «Un bouclier celtique dans la colonie grecque de Camarina (Sicile)», *Germania*, 79, p. 273.
- REST W., 1948, «Das Grabhügelfeld von Bell im Hunsrück», *Bonner Jahrbücher*, 148, p. 133-148.
- ROUALET P., 1991, «Les vases peints marniens de La Tène ancienne I dans leur contexte funéraire», in: *La céramique peinte celtique dans son contexte européen, Actes du symposium international d'Hautvillers, 9-11 oct. 1987*, p. 9-39 (*Mémoires de la Société d'archéologie champenoise*, 5 - 1^{er} suppl. au *Bulletin*).
- ROUALET P., 1991, «Le faciès marnien de la Champagne», in: *I Celti*, Moscati éd., Milan, p. 147-154.
- ROVNER I., 1983, «Plant opal phytolith analysis: major advances in archaeobotanical research», in: SCHIFFER M. ed., *Advances in Archaeological Method and Theory* (6), New York, Academic Press, p. 225-266.
- ROZOY J.-G., 1986, *Les Celtes en Champagne: les Ardennes au second Âge du Fer, le Mont-Troté, les Rouliers*, Charleville-Mézières, 504 p., 122 pl. (*Mémoires de la Société archéologique Champenoise*, 4).
- STEAD I., RIGBY V., 1999, *The Morel Collection: Iron Ages antiquities from Champagne in the British Museum*, London, British Museum Press, 189 p.
- STEAD I.M., FLOUEST J.-L., RIGBY V., 2006, *Iron Age and Roman burials in Champagne*, Oxford, Oxbow Books, 345 p., 15 pl.
- TRIBOULOT B., 2002, «Organisation spatiale, chronologie et hiérarchie des nécropoles de tumulus dans le nord-est de la France et en Sarre au premier Âge du Fer», *Antiquités Nationales*, 34, p. 135-154.
- VERGER S., 1994, *Les tombes à char de La Tène ancienne en Champagne et les rites funéraires aristocratiques en Gaule de l'Est au V^e siècle avant J.-C.*, Thèse de doctorat, Univ. de Bourgogne, Dijon, 3 vol., 709 p.